Q!
Quartier L!bre

Natation
Quand s'entraîner rime avec étudier

Photo : Laura-Maria Martinez

Vie étudiante
Concurrence alimentaire sur le campus

Photo : Flickr.com | Jeremy Keith

Théâtre
***Des Robots* pour lancer la saison**

Photo : Sarah Meira

Volume 25 • n°6 • **15 novembre 2017**

Publicité controversée de la Commission scolaire de Laval :
La FECQ et la FAS réagissent.

PLUS DE SCIENCES ET D'HUMANITÉS

(La place de la culture générale dans le système d'éducation)

DOSSIER
pages 10-11

Pastiche de la publicité
de la Commission scolaire de Laval

SOMMAIRE

CAMPUS

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
Sécuriser les locaux 3

VIE ÉTUDIANTE
Concurrence alimentaire sur le campus 4

SPORT
Quand s'entraîner rime avec étudier 5

EN BRÈVES 6

DOSSIER

CULTURE GÉNÉRALE
La culture générale dans l'enseignement 10
Pour une formation diversifiée 11

SOCIÉTÉ

FRAUDE
Arsenal contre la corruption 7

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
Être ou ne pas être résident permanent 12

ÉDUCATION
Enseigner aux retraités 13

MÉDECINE DENTAIRE
Légiférer sur la pratique 14

TECHNOLOGIE
Faux départ pour le jeu indépendant 14

CULTURE

CONSOMMATION
Des images pour nourrir la réflexion 15

CORÉE DU SUD
S'imposer culturellement 16

SPECTACLES
***Des Robots* pour lancer la saison ... 17**
Musique intime et atmosphérique .. 17

MUSIQUE
Concours formateurs 18

LITTÉRATURE
Le livre noir à l'honneur 19

SORTIES
Photographier les chasseurs de miel 19
L'expo 67 en film 19
Rencontre entre danse et musique 19

LA SOMME DES SITUATIONS UNIQUES

À quel moment un cas isolé n'en est plus un ?

Au début du mois d'avril 2017, dans un local d'association étudiante au pavillon Lionel-Groulx (voir page 3), une exécutante est victime d'une agression par un individu se faisant passer pour un membre de son asso. On parle alors d'un cas isolé, traité par la Direction de la prévention et de la sécurité (DPS), puis par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Un courriel est envoyé par la FAÉCUM le 4 avril pour donner quelques précautions aux différentes associations étudiantes du campus. L'information reste à l'interne.

Quartier Libre apprend l'information au mois d'octobre 2017. On nous rappelle qu'il s'agit d'un cas isolé et que le campus est sécuritaire.

Moyens utilisés

Je ne doute pas du bon travail de la DPS et l'honnêteté de la FAÉCUM ou de la direction de l'UdeM sur ce genre de dossier. Cependant, à quel moment doit-on avertir la population étudiante de ces cas isolés ?

Le courriel de la FAÉCUM est envoyé aux associations étudiantes. On y rappelle le numéro de la sureté de vérifier que le téléphone est fonctionnel. Il y est également suggéré que les exécutants doivent faire leur permanence par groupe de deux.

Les associations étudiantes savent peut-être comment réagir à ces situations, sauf qu'il faut garder en tête que leurs exécutants ne constituent pas l'entièreté des étudiants.

En février dernier, une série d'entrées par effraction a eu lieu dans des salles de travail du pavillon Marie-Victorin*. L'UdeM a rapporté à l'époque que des mesures seraient prises pour augmenter la sécurité dans ce pavillon sur une courte période. Il s'agissait là de locaux de laboratoire.

Les mesures recommandées par ce courriel sont-elles transmises à tous les membres

Photo : Wikimedia Commons | Maik Meid

d'une session à l'autre ? Peut-on garantir que tous les étudiants soient mis au courant ?

Dire ou taire

Personne ne doit se sentir en danger sur le campus. Or, qui peut garantir si une future « agression isolée » aura lieu ? Et si elle a lieu, qu'elle sera à l'endroit de l'exécutant d'une association, qui est près d'un téléphone et qui connaît les précautions transmises officieusement par la Fédération ou la direction ?

La victime de l'agression du mois d'avril a demandé l'anonymat, ce qui a sans doute aidé à ce que l'information circule peu. On peut néanmoins taire le nom d'une personne sans cacher sous le tapis les évènements.

Tout évènement ne suscite pas un grand tapage médiatique. Tout ne mérite pas que l'on déchire sa chemise en public en défendant que le campus est une jungle, un territoire sauvage où le Talion est texte de loi.

Mais peut-être que la meilleure conscientisation vient d'une reconnaissance globale des problèmes. Les agresseurs potentiels ne sont probablement pas rejoints par un avertissement de mesures de sécurité à prendre auprès des victimes.

Tandis qu'on discute des agressions au sens large, j'ai une admiration pour la conscientisation qu'a prise la communauté de l'UdeM depuis quelques années. La réponse aux allégations d'intoxication au GHB dans le cadre de fêtes universitaires à l'automne 2012 est une grande campagne a été lancée, intitulée « Surveille ton verre ».

Quatre ans plus tard, le regard s'est tourné de la victime à l'agresseur avec « Sans oui, c'est non ! ». Peut-être, au fond, qu'en parlant toujours de cas isolés et en les taisant, on reporte la faute ailleurs. On l'a fait auparavant, on peut le refaire aujourd'hui.

À prendre le message comme il est véhiculé, on croirait que les agressions sur le campus arrivent si rarement qu'il ne vaut pas la peine de s'en soucier. Pourtant, il serait préférable qu'elles n'arrivent jamais. Leurs itérations nous permettraient ainsi de nous demander comment, en tant que communauté, nous pouvons nous assurer que toutes et tous se sentent bel et bien en parfaite sécurité.

ETIENNE GALARNEAU

* « Plus de surveillance à Marie-Victorin », *Quartier Libre*, 17 février 2017.

Prochaines réunions de production : les mercredis 15 et 29 novembre à 17 h 00 au local B-1274-6 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

RÉDACTEUR EN CHEF
Etienne Galarneau
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE SECTION
CAMPUS
Félix Lacerte-Gauthier
campus@quartierlibre.ca
SOCIÉTÉ
Thomas Martin
societe@quartierlibre.ca
CULTURE
Michaële Perron-Langlais
culture@quartierlibre.ca

ILLUSTRATRICE
Jèsybèle Cyr

Quartier L!bre

Jean Aubut, Émilie Beaudoin-Paul, Frédérick Carignan, Guillaume Cyr, Angèle Delmotte, Mylène Gagnon, Jeanne Hourez, Thomas Laberge, Charles Lerhe, Sarah Meira, Alexandre P. Laperrière, Étienne Robidoux, Nicolas Toutant, Étienne Tremblay, Luis Vargas

CORRECTRICES
Vicky Beaudette,
Gaëlle Varnier-Brunet

RÉVISEUR
Simon Frappier

PHOTOGRAPHE
Laura-Maria Martinez

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse

PUBLICITÉ
Accès-Média | accesmedia. com

IMPRESSION
Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca
Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
Montréal (Québec) H3T 1N8
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE TOMBÉE
20 novembre 2017
PROCHAINE PARUTION
29 novembre 2017

SÉCURISER LES LOCAUX

En avril dernier, un individu s'est introduit dans le local d'une association étudiante au pavillon Lionel-Groulx, où il a commis une agression sur une exécutante effectuant sa permanence. Des précautions ont été suggérées afin d'empêcher qu'un acte semblable ne se reproduise.

PAR FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

Illustration : Jésybèle Cyr

À la suite de l'incident, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM) a envoyé des directives à ses associations membres dans un courriel daté du 4 avril dernier que *Quartier Libre* a obtenu. Le message suggérait de s'assurer que les lignes téléphoniques soient fonctionnelles et qu'il n'y ait jamais une personne seule lors d'une permanence. La FAÉCUM n'a toutefois pas réitéré ces précautions à la session d'automne. *« Ça fait très longtemps que je suis à l'UdeM, et je considère que le campus de l'Université est sécuritaire*, répète le secrétaire général de la FAÉCUM, Simon Forest. *La Direction de la prévention et de la sécurité* [DPS] *est toujours prête à réagir rapidement et avec beaucoup de sérieux. »*

Dans les locaux

Au local de l'association étudiante en anthropologie de l'UdeM (AÉAUM), situé au troisième étage du pavillon Lionel-Groulx, les étudiantes au baccalauréat Savanah Chevalier* et Viviane Forest* révélaient n'avoir pas reçu les directives de la FAÉCUM. *« Je suis sur le conseil étudiant depuis un an et je n'en ai jamais entendu parler*, dévoile Savanah. *Le téléphone fonctionne, mais je l'ai découvert il y a deux jours. »* Preuve à l'appui, la FAÉCUM montre cependant qu'elle a bien envoyé le message à l'adresse courriel de l'AÉAUM.

Les deux étudiantes se sentent parfaitement en sécurité dans leur local. *« C'est peut-être propre à l'anthropologie, mais on essaie de faire en sorte que notre domaine soit sécuritaire »*, explique Viviane. Elle explique que la proximité du Café Anthropo fait en sorte qu'il y a toujours beaucoup de personnes près du local de l'association.

Situé au deuxième étage du pavillon Marie-Victorin, le local de l'Association des étudiants et étudiantes en communication de l'UdeM (AÉCUM) est discret. L'étudiante au baccalauréat Savanah Pasteau affirme que son association a pris acte des directives de la FAÉCUM. *« On a parlé de précautions à prendre en conseil exécutif*, confie-t-elle. *C'est troublant, mais je ne vais pas non plus venir seule ici tard le soir. »* Elle se sent néanmoins en sécurité dans son local, expliquant qu'un café étudiant est situé à proximité, de même que le local de l'Association des étudiant(e)s en communication et politique (AECEP) de l'UdeM.

Étudiante en philosophie, Shani Beaudin-Demers admet n'avoir jamais entendu parler des directives de la FAÉCUM, alors qu'elle en est à sa première session en tant que membre de l'exécutif de l'Association des étudiant(e)s en philosophie de l'UdeM (ADÉPUM). Elle s'estime tout à fait en sûreté au sein du local puisqu'il y a toujours au moins deux personnes présentes.

Selon Simon, l'incident est avant tout un fait isolé, dont les risques qu'il se reproduise sont particulièrement faibles.

Un dossier en cours

Concernant l'incident, la porte-parole de l'UdeM, Geneviève O'Meara, confirme que la DPS a transmis l'enquête au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). *« La DPS, en collaboration avec le Bureau d'intervention en matière de harcèlement* (BIMH), *rencontre toutes les associations étudiantes lors d'une formation de trois heures pour sensibiliser les étudiants à toutes ces questions »*, explique-t-elle. Cependant, pour des raisons de sécurité, la DPS s'abstient de commenter les mesures qu'elle a mises en place depuis l'incident.

Les membres de l'association étudiante où a eu lieu l'agression n'ont pas souhaité commenter les mesures qu'ils ont prises afin d'assurer la sécurité de leur local.

* Savanah et Viviane précisent qu'elles ne parlent qu'en leur nom et que leurs propos n'engagent pas l'AÉAUM.

ERRATUM

Dans l'article « Charge partagée » publié dans le dernier numéro de *Quartier Libre*, il est indiqué que Les Entreprises Fervel inc. s'occupaient de l'entretien sur l'entièreté des campus de l'UdeM avant le 13 avril dernier. Or, cette entreprise avait la charge des campus de Saint-Hyacinthe et de Laval. Les pavillons situés sur le campus de la montagne étaient entretenus par les Services ménagers Roy.

CONCURRENCE ALIMENTAIRE SUR LE CAMPUS

Le Comité environnement de l'Association des étudiantes et étudiants en droit (AED) de l'UdeM a mis sur pied un nouveau point de distribution de paniers de fruits et légumes au pavillon Maximilien-Caron. L'initiative est indépendante du service offert par l'Action humanitaire et communautaire (AHC) depuis septembre 2011, mais est identique à ce que propose cette dernière, à l'exception de ses prix.

PAR JEAN AUBUT AVEC LA COLLABORATION DE FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

L'AHC et le Comité environnement s'approvisionnent tous deux chez Sésame, une entreprise sociocommunautaire et d'économie sociale [voir encadré]. Dans les paniers, dont la taille est prédéterminée par l'organisme, les fruits et légumes varient à chaque livraison, qui a toujours lieu un mercredi sur deux. *« Des économies allant jusqu'à 40 % peuvent être réalisées sur les mêmes articles achetés dans les grandes chaînes de supermarchés »,* révèle le président du comité et étudiant au baccalauréat en droit à l'UdeM, Anthony Breton.

> *« Nous soutenons les initiatives étudiantes de façon générale. Dans ce projet comme dans tout autre, il faut toutefois travailler de concert et en complémentarité. Les étudiants en sortiront gagnants. »*
>
> **Martin Rioux**
> Conseiller de l'AHC

Photo : Laura-Maria Martinez

Le président du Comité environnement de l'AED, Antony Breton, lors de la distribution des « Paniers juridiques ».

Les deux organismes offrent toutefois ces mêmes produits à des coûts différents. Les « Paniers économiques » de l'AHC sont distribués au prix coûtant du fournisseur, soit 8 $ pour les petits, 12 $ pour les moyens et 18 $ pour les grands formats. Cependant, l'AHC demande une contribution annuelle de 5 $ aux étudiants et de 10 $ aux autres personnes pour pouvoir bénéficier de ce programme.

De son côté, le Comité environnement de l'AED opte pour un mode de financement progressif. Les « Paniers juridiques » se vendent 9 $, 14 $ et 20 $, sans frais d'adhésion. *« C'est une tarification qui est différente*, explique Anthony. *Les premiers paniers vont sûrement être plus avantageux pour des étudiants qui ne voudraient pas payer 5 $ pour essayer un service qu'ils n'aimeront peut-être pas. »*

Un nouveau joueur dans le créneau

Le conseiller de l'AHC Martin Rioux est au courant de l'initiative des étudiants de droit. *« Nous soutenons les initiatives étudiantes de façon générale*, affirme-t-il. *Dans ce projet comme dans tout autre, il faut toutefois travailler de concert et en complémentarité. Comme nous avons discuté ensemble du projet, nous comprenons leur fonctionnement et leurs objectifs. Les étudiants en sortiront gagnants. »*

Venu chercher ses fruits à l'AHC, l'étudiant au baccalauréat en droit Clément Legrand a entendu parler des paniers juridiques, mais s'y est moins intéressé en raison de leur coût plus élevé. *« L'initiative est bien par contre*, remarque-t-il. *Ça permettra aux étudiants en droit qui ne connaissent pas l'AHC de découvrir ce service. »*

Anthony admet que la distribution des paniers sert aussi à financer son association. *« On ramasse actuellement des fonds pour nous financer,* avoue-t-il. *Les profits, de 1 $ sur les petits paniers et de 2 $ sur les autres, serviront à financer des activités du comité pour les étudiants en droit, telles que des 4 à 7 ainsi que de gros événements qui auront lieu en février et en mars et qui nécessiteront beaucoup de ressources. »*

Interrogée aux locaux de l'AHC, l'étudiante au baccalauréat en droit Afsia Boucetta n'a jamais entendu parler des paniers de l'AED, mais elle se montre intéressée par l'idée. *« Pour un ou deux dollars, ça va*, pense-t-elle. *C'est une bonne façon pour eux de se financer. »*

Selon Anthony, son service complète celui de l'AHC. Il dévoile d'ailleurs que ce sont les organisateurs de cette dernière qui lui ont fourni les coordonnées et les informations nécessaires à la mise sur pied de son projet. Les « Paniers juridiques » pourront, à son avis, accommoder les habitués du pavillon Maximilien-Caron.

APPROVISIONNEMENT DES PANIERS

C'est dans les locaux de Sésame (pour Service d'Éducation et de Sécurité Alimentaire de Mercier-Est) que sont préparés les paniers alimentaires. L'adjointe à l'administration de l'organisme, Marie-France Dubé, explique que les fruits et légumes sont choisis en fonction de ce qui est disponible auprès de son fournisseur. *« Je regarde la quantité, la qualité, la couleur, l'espace et le prix des aliments,* énumère-t-elle. *Chaque semaine, j'essaie de me mettre dans la peau du client pour déterminer si j'achèterais le panier. »* Elle explique faire ce qu'elle peut pour varier chaque fois les aliments proposés. Les quantités de fruits et légumes sont déterminées par leur volume et leur prix, et sont doublées entre la petite et la grande boîte.

QUAND S'ENTRAÎNER RIME AVEC ÉTUDIER

L'étudiante à la maîtrise en physiothérapie, Jade Dusablon et l'étudiante à la maîtrise en études internationales, option Coopération et développement économique Elysa Vaillancourt s'ouvrent sur la difficulté de concilier études supérieures et natation de compétition avec les Carabins.

PROPOS RECUEILLIS PAR SARAH MEIRA

Photos : Laura-Maria Martinez

Elysa Vaillancourt, étudiante à la maîtrise en études internationales, se pratique sur une planche.

***Quartier Libre :* Comment décririez-vous les défis auxquels vous devez faire face pour réussir à vous entraîner tout en étudiant ?**

Jade Dusablon *:* Je dirais que le plus difficile, c'est de gérer mon horaire. Il faut vraiment qu'il soit bien planifié. Dès qu'il est désorganisé, ça commence à être plus difficile de concilier les deux. J'essaie toujours d'avoir un calendrier précis, de laisser des périodes de temps pour étudier, de faire mes travaux à l'avance et d'éviter de devoir étudier à la dernière minute jusqu'à une heure du matin.

Elysa Vaillancourt *:* C'est sûr qu'on a un horaire qui est assez chargé. Je m'entraîne environ 20 à 25 heures par semaine. Il faut réussir à être très organisées, on n'a pas vraiment de temps à perdre. Mais je pense qu'on est rendues à un point où ça fait tellement d'années qu'on le fait que, rendues à l'université, on sait comment bien organiser son temps. Ce sont des habitudes qu'on prend au fil des années.

***QL :* Quelles sont les plus grandes difficultés que vous rencontrez au quotidien ?**

J. D. : Je dirais que les plus grosses difficultés arrivent vraiment à la mi-session et la fin de session. J'ai toujours réussi. Ça fait quand même 18 ans que je nage et je suis habituée à concilier la natation et les études. Mais il y a quand même un stress qui vient du fait qu'il faut que j'étudie plus à ces moments-là. Je deviens plus fatiguée, mes entraînements vont moins bien et il y a la crainte que la prochaine compétition aille peut-être moins bien. C'est un gros cercle vicieux.

E. V. : Je cois que c'est le manque d'énergie. C'est facile d'embarquer dans cette spirale-là. Je pense qu'à un moment donné, il faut prendre un peu de temps pour soi, prendre le temps de se reposer. Si j'essaie d'étudier, de me bourrer le crâne pendant que je suis fatiguée, je sais que ça ne donnera rien et que de me reposer serait la chose la plus productive à faire.

Sinon, il y a plein d'événements et d'activités les soirs et les fins de semaine qui nous sont proposés. Il faut savoir dire non sans se sentir mal. Parfois, un samedi soir, on aimerait juste se reposer et c'est correct comme ça. On sait que ça va en valoir la peine.

***QL :* Quelle différence avez-vous observée sur le plan de la conciliation sport-études depuis que vous êtes aux cycles supérieurs, par opposition au premier cycle ?**

J. D. : Au cégep, j'ai fait mes études en trois ans, alors je n'avais pas beaucoup d'heures de cours. J'avais le temps de m'entraîner comme je voulais. Et là, je suis arrivée à l'université et mes heures de cours ont doublé. J'avais 30 heures d'école par semaine ! Maintenant, à la maîtrise, on a un projet de recherche en plus des cours, alors la charge de travail est plus grande. C'est plus difficile de me concentrer sur la natation.

J'ai manqué les qualifications pour les Jeux olympiques, mais à un certain moment, il faut faire un choix. Par exemple, prendre une année sabbatique pour s'entraîner le plus possible ou tout donner pour la maîtrise.

E. V. : Maintenant, ce sont plutôt des travaux, des projets, tous répartis dans la session. On n'a pas vraiment de mi-session. Chaque semaine, j'ai des trucs à remettre, des travaux à faire. Il a fallu que je me mette au travail dès ma première semaine de cours, alors qu'au premier cycle, c'était plus concentré vers la mi-session et la fin de session. J'ai dû m'ajuster par rapport à ça.

***QL :* Quelles astuces avez-vous trouvées pour gérer votre temps ?**

J. D. : Il y a beaucoup de gens qui disent qu'ils n'ont pas le temps de s'entraîner. Je dirais plutôt qu'il faut trouver le temps. C'est toujours possible de faire les deux, mais il faut éviter de procrastiner... ou d'écouter Netflix !

Au cégep, on m'avait conseillé de profiter du moment présent, parce que plus tard je n'aurais plus l'occasion de faire les deux comme que je le fais maintenant. Même si ce n'est pas facile, je peux faire le sport et le programme d'études que j'aime. Ce n'est pas donné à tous d'avoir cette chance. C'est sûr qu'il y a des moments de stress quand même, mais cette vision m'aide à mieux en profiter.

E. V. : Je fonctionne par ordre de priorité : ce qui vient cette semaine, la prochaine ; ce qui compte, ce qui ne compte pas. J'écris tout ce que j'ai à faire. Je fonctionne aussi beaucoup par objectifs. Je m'en fixe chaque jour avec ce que je dois faire. Une fois que je les atteins, c'est là que je me permets de faire autre chose de moins relié aux études.

Jade Dusablon, étudiante en physiothérapie, s'entraîne à la nage papillon.

CLOM POUR L'ENVIRONNEMENT

Polytechnique Montréal vient d'annoncer la création d'un cours en ligne ouvert aux masses (CLOM) portant sur le développement durable et la gérance environnementale, en association avec Ingénieurs Canada.

PAR FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

Le cours sera disponible en français et en anglais dès le printemps 2018 sur la plate-forme EDUlib. *« Je me réjouis de ce partenariat appelé à élargir la discussion sur la mise en œuvre des principes de développement durable et de la gérance de l'environnement dans le domaine du génie*, révèle la responsable du Bureau du développement durable (BDD) de Polytechnique Montréal, Louise Millette. *Nous savons par expérience que ce type de formation stimule les réflexions et génère des idées nouvelles. »*

Inspiré des principes du *Guide national sur le développement durable et la gérance environnementale à l'intention des ingénieurs*, le cours sera animé par des professeurs, des chercheurs ainsi que des professionnels. Il proposera des études de cas aux étudiants. *« Le format du MOOC* [NDLR : *massive open online course*, l'équivalent anglais de CLOM] *a l'avantage de faire voyager les connaissances, sans les contraintes spatiales et temporelles d'un cours en présentiel*, explique le conseiller en développement durable à Polytechnique Montréal Jean-François Desgroseilliers. *Peu importe leur situation géographique, les participants pourront accéder au contenu au moment qui leur convient, du moment qu'ils ont une connexion Internet. »*

Le cours vise à compléter le contenu du CLOM *L'ingénieur, source de solutions durables* que proposait déjà Polytechnique. Son objectif est de sensibiliser ses participants aux grands défis environnementaux et aux enjeux de durabilité.

À la Faculté de droit, 27 étudiants au baccalauréat s'impliquent auprès de la clinique de médiation.

Photo: Courtoisie Clinique de médiation de l'UdeM

NOUVELLE RESSOURCE JURIDIQUE À L'UdeM

Affiliée à la Faculté de droit de l'UdeM, la clinique de médiation de l'UdeM a ouvert ses portes le 1er novembre au pavillon 3200, rue Jean-Brillant. Elle permettra de former des étudiants en troisième année du baccalauréat en droit à la médiation de conflits.

PAR ÉMILIE BEAUDOIN-PAUL

Depuis un an, l'assistant de recherche au projet de la clinique, Cédric Marsan-Lafond travaille sur le format de cette dernière avec sa fondatrice, la juriste Hélène Kovachich. *« Le projet a été lancé en amont de son ouverture pour l'année 2017, par un décret gouvernemental en lien avec le projet de recherche* Accès au droit et à la justice [ADAJ] *»*, explique M. Marsan-Lafond.

La clinique offre des services de médiation et de règlements de conflits tout en assurant la formation des étudiants participants, qui assistent les médiateurs dans leur travail. La nouvelle ressource propose aux parties qui veulent faire appel à ses services trois séances gratuites d'une durée de deux heures et trente minutes chacune.

« Nous avons un volet de présentation en milieu scolaire, en partenariat avec Éducarrière*,* révèle M. Marsan-Lafond*. Nous envoyons des étudiants faire des présentations sur ce en quoi consiste la médiation dans des écoles primaires et secondaires. »* La clinique traite des dossiers en tous genres, à l'exception de ceux de type pénal, liés à des poursuites au criminel.

L'UdeM AU SOMMET

L'UdeM fait maintenant partie des 100 meilleurs employeurs au Canada pour l'année 2018, a annoncé la revue *Mediacorps,* spécialisée dans les questions relatives à l'emploi.

Sept critères sont évalués par la revue. L'UdeM a reçu la note de A + pour quatre d'entre eux : l'emplacement physique, l'atmosphère et la communication ; ses avantages sociaux ; ses politiques de congés et de vacances ; ainsi que sa capacité de développer et d'entraîner ses employés.

L'an dernier, l'UdeM s'était fait classer au 21e rang du classement 2017 des meilleurs employeurs du magazine Forbes.

PROJET DE CHARTE À NOUVEAU CONTESTÉ

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) dénonce le projet de loi modifiant la Charte de l'UdeM et demande au gouvernement de le retirer immédiatement. Il met en péril, selon elle, le principe de la collégialité de l'établissement, en plus de porter atteinte aux droits et libertés fondamentales des professeurs.

La Charte est le document constitutif de l'UdeM. Elle crée les corps universitaires et décrit les pouvoirs de chacun dans le fonctionnement de l'institution. En début 2017, les négociations entourant le projet de réforme ont causé des frictions au sein de la communauté universitaire*.

* Voir le dossier « Gouvernance », *Quartier Libre*, vol. 24, n° 11.

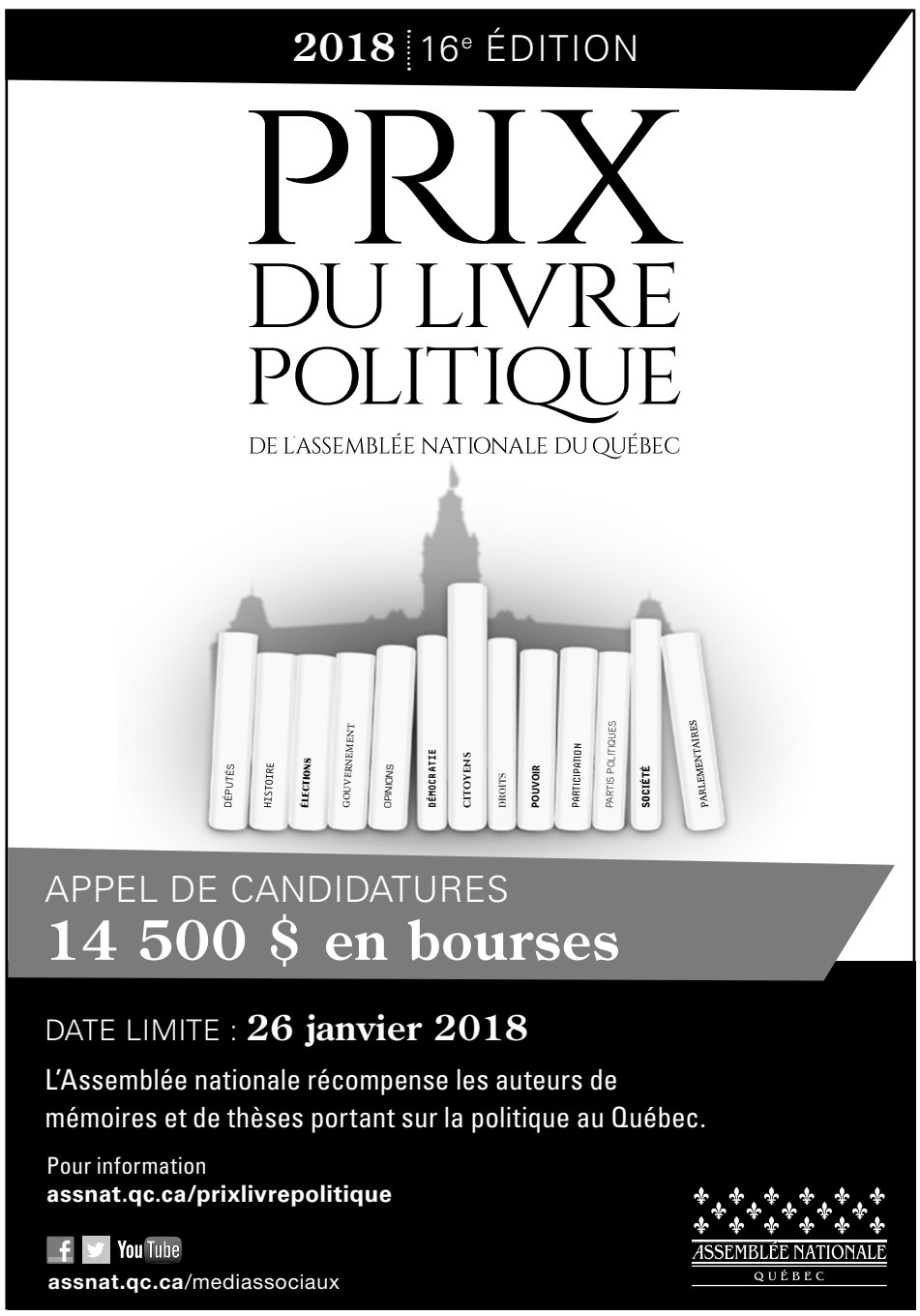

ARSENAL CONTRE LA CORRUPTION

Le professeur de criminologie à l'UdeM et directeur du Centre international de criminologie comparée (CICC), Carlo Morselli, a mis au point, avec l'aide d'une équipe de recherche, un système permettant de détecter la présence de collusion et de corruption dans l'octroi des contrats des municipalités.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLES LERHE

***Quartier Libre* : À quel moment avez-vous commencé à travailler sur ce projet ?**

Carlo Morselli : Il y a cinq ans, lors de la commission Charbonneau [NDLR : Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction]. À cette époque, j'avais pour mandat de faire une recension de la place du crime organisé dans les industries de la construction, mais c'était plutôt une faille dans le système qui permettait à certains de profiter des points vulnérables. Ensuite, une journaliste de la *Gazette de Montréal,* Linda Gyulai, a donné l'accès à toutes sortes de données publiques, d'appels d'offres et de contrats. J'ai regardé ces données et j'en ai conclu que je pouvais faire des analyses plus poussées. J'ai rendu ça à la commission Charbonneau, et certains étudiants sont venus travailler avec moi pour codifier les données. Finalement, ça n'a pas donné grand-chose à la commission, mais j'ai vu le potentiel et, durant l'été, j'ai fait une demande de financement au Conseil de recherches en sciences humaines pour poursuivre les travaux. Nous avons finalement eu 200 000 $ pour étudier le phénomène.

Photo : Courtoisie Carlo Morselli

Le système inventé par Carlo Morselli et son équipe permet de déceler la fraude dans les contrats municipaux.

***Q. L.*: Avez-vous commencé par la Ville de Laval ?**

C. M. : Non, Laval, c'était la thèse de l'étudiant au doctorat en criminologie Maxime Reeves-Latour. Il voulait travailler sur Laval parce que c'est un cas particulier où le pouvoir politique [à l'époque de l'administration Vaillancourt] était impliqué. Moi, je voulais m'intéresser à toutes les villes du Québec. On a envoyé des lettres à environ 200 villes, mais la plupart n'ont jamais répondu. D'autres nous ont carrément dit non. Certaines des municipalités ayant accepté au départ ont changé d'idée après avoir vu les chercheurs venir chez eux et faire des *scans* de documents, ce qui a réduit notre étude à 110 villes.

LA COLLUSION À LAVAL

L'ancien maire de Laval, Gilles Vaillancourt, en poste depuis 1989, a démissionné de ses fonctions le 9 novembre 2012 à la suite de perquisitions menées par l'UPAC. Il a été inculpé de gangstérisme, complot, fraude et corruption le 9 mai 2013. Il lui a été reproché d'avoir été à la tête d'un système de collusion et de corruption dans l'octroi des contrats publics à Laval entre 1996 et 2010. Le 1er décembre 2016, M. Vaillancourt a été reconnu coupable et a écopé d'une peine de six ans de prison et d'une amende de 8,5 M$.

***Q. L.*: Quels sont les indicateurs sur lesquels vous vous basez pour déterminer la corruption et la collusion dans une municipalité ?**

C. M. : Ce sont des indicateurs assez directs qui dépendent du domaine dans lequel l'entreprise s'implique. Il peut s'agir des aqueducs, des trottoirs ou de l'électricité. Nous regardons toutes les phases de la construction, la durée de vie de l'entreprise ou des consortiums, par exemple. Ensuite, nous fouillons dans la littérature sur les indicateurs économiques, comme les marges de profits, les parts de marché ou encore le taux de succès pour une entreprise qui soumissionne. Finalement, on analyse la structure de la compétition pour déterminer le réseau d'entreprises qui s'affrontent. Lorsque des compétiteurs sont proches ou se ressemblent trop, on commence déjà à avoir des soupçons.

***Q. L.*: Avez-vous travaillé avec des organisations gouvernementales comme l'Unité permanente anticorruption (UPAC) ou même l'Autorité des marchés financiers (AMF) ?**

C. M. : Non, mais je suis prêt à travailler avec le Bureau de l'inspecteur général (BIG) à Montréal, par exemple. Par contre, Maxime a travaillé avec la Ville de Laval, et ce qu'on a fait avec le CICC, ce fut de lui donner une bourse pour faire un transfert de connaissances. Ça lui a permis de travailler avec le Bureau d'intégrité et d'éthique de la Ville (BIEL). Il a collaboré avec eux quelques mois et on a monté un rapport, en plus de leur montrer comment établir un système de surveillance efficace. C'est le seul cas où on a fait une contribution pratique jusqu'à maintenant, mais la prochaine phase du projet, c'est exactement ça. On travaille avec les villes qui veulent collaborer avec nous, puis nous mettons en place un cadre d'analyse pour surveiller l'octroi des contrats de la municipalité. Finalement, comme en criminologie, nous avons la plupart du temps un travail théorique et empirique. C'est très intéressant pour les étudiants de voir leurs idées en action.

LA MUSIQUE ÉMERGENTE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLE

MAINTENANT DISPONIBLE

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

Matis Allali
COORDONNATEUR AUX AFFAIRES EXTERNES
externe@faecum.qc.ca

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES : LA CREM A ÉTÉ ENTENDUE !

On entend souvent que la politique municipale est moins intéressante et moins divertissante que la politique provinciale ou fédérale. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'élection de cette année à Montréal a fait mentir les pronostics. Après une campagne marquée par une chaude lutte entre Projet Montréal et Équipe Denis Coderre, c'est Valérie Plante (Projet Montréal) qui a su convaincre les Montréalais et les Montréalaises de lui faire confiance pour les quatre prochaines années. Avec une majorité de plus de 27 000 voix, elle devient la toute première mairesse de Montréal, et sera à la tête d'une équipe d'élus et d'élues paritaire. C'est dire que nous assistons à deux premières dans l'histoire de la ville de Montréal !

Dans les semaines précédant l'élection, 17 associations étudiantes de Montréal se sont réunies dans la Coalition étudiante régionale de Montréal (CREM) afin de soumettre huit revendications à Valérie Plante et Denis Coderre. Représentant 260 000 étudiants et étudiantes, la CREM ciblait les enjeux de transport collectif, de transport actif, de logement et de participation à la vie démocratique de Montréal. Après avoir échangé avec les représentantes et représentants étudiants, Valérie Plante et Projet Montréal se sont engagés à répondre positivement aux huit demandes formulées par la CREM, en plus d'ajouter des éléments de bonification à ces demandes. Son élection est donc de bon augure pour la communauté étudiante et les enjeux qu'elle porte.

À la lumière des rencontres qui ont déjà eu lieu avec Mme Plante, la collaboration entre la mairie de Montréal et les associations étudiantes sera étroite et productive. Il n'en tient qu'à nous maintenant d'effectuer un suivi serré afin d'assurer que ces dossiers avancent et se concrétisent.

La soirée électorale de dimanche a aussi été remplie de surprises dans les arrondissements aux abords du campus de l'UdeM. Dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Sue Montgomery, de Projet Montréal, a délogé Russell Coleman, maire sortant pour l'Équipe Denis Coderre. Dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, c'est Anie Samson (Équipe Denis Coderre) qui a dû céder la sa place à Giuliana Fumagalli (Projet Montréal) après 11 ans en poste. Finalement, dans Outremont, Philipe Tomlinson, de Projet Montréal, accède à la mairie d'arrondissement et succède à Marie Cinq-Mars, qui siégeait à titre d'indépendante. M. Tomlinson, Mme. Fumagalli et Mme. Montgomery se sont déjà montrés très enthousiastes à travailler de concert avec la communauté étudiante.

C'est donc un portrait tout nouveau de Montréal qui se dessine pour les quatre prochaines années. La campagne électorale est peut-être terminée, mais le travail ne fait que commencer !

Simon Laporte
COORDONNATEUR À LA VIE DE CAMPUS
cvc@faecum.qc.ca

PARCE QU'ON LES AIME, NOS CS !

Vous en êtes présentement au dernier droit de votre session : plus que quelques travaux et examens et hop, ce sera le début des vacances de Noël. Toutefois, les étudiants et les étudiantes des cycles supérieurs n'ont souvent pas ce loisir, devant souvent travailler sans relâche pour avancer leurs projets de recherche, leur mémoire ou leur thèse. C'est pourquoi on décide de les gâter un peu !

À ce titre, nous leur réservons quelques activités d'ici la fin de l'année, dont une nouveauté qui saura faire aller leur fibre créative ! En plus du Cognac et Stratégie, soirée de jeux animée par l'équipe du Randolph qui se tiendra le 15 novembre, les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs sont conviés à la soirée Couleurs et Spiritueux, qui se veut un 5 à 9 créatif... de peinture !

Toutes et tous seront ainsi invités à user de leur créativité et à faire sortir leur Picasso intérieur sur des canevas vierges qui seront fournis sur place. Peinture, chevalet et autre matériel d'artiste seront également disponibles, en plus d'une professeure pour diriger votre inspiration. L'événement se tiendra le 29 novembre prochain à la Faculté d'aménagement. C'est la première édition, venez y assister en grand nombre !

Pour ceux et celles pour qui jouer avec de la gouache, ce n'est pas leur fort, n'oubliez pas que nous tiendrons les Café et Sucreries tous les premiers vendredis du mois, le prochain étant prévu le 1er décembre. Tous les détails concernant les événements CS à venir se retrouvent sur le site de la FAÉCUM : www.faecum.qc.ca.

#JaimeCS pour de vrai !

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

25 novembre
9H à 18H

Places limitées

FAECUM.QC.CA

FAÉCUM

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

JUSQU'À 300$

Nouveauté pour les parents-étudiants membres de la FAÉCUM

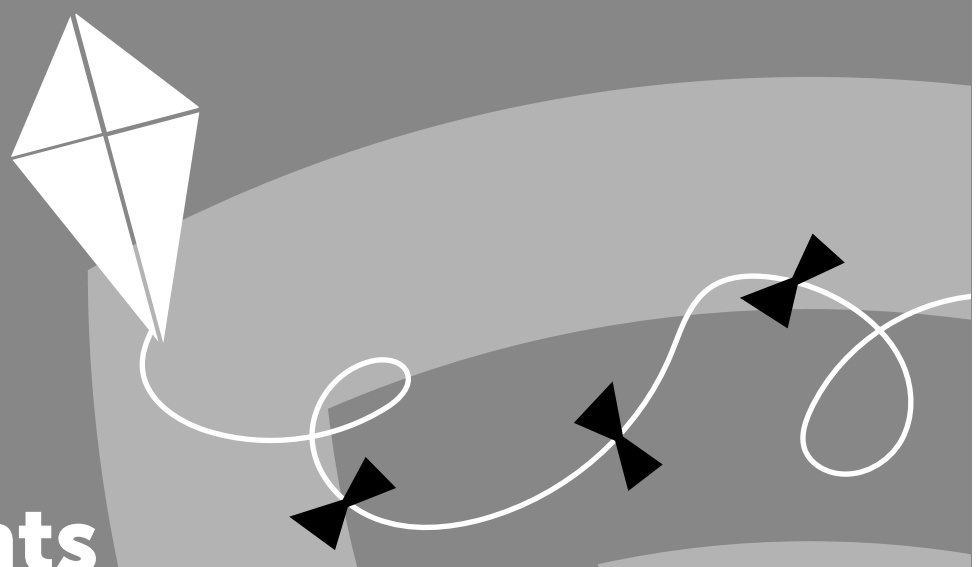

Vous pourriez recevoir **jusqu'à 300$** en remboursement des frais de garde encourus lors de votre participation aux instances ou événements de la **FAÉCUM**.

Pour plus de détails :
faecum.qc.ca/services/compensation-des-frais-de-garde

FAECUM.QC.CA

FAÉCUM

LA CULTURE GÉNÉRALE DANS L'ENSEIGNEMENT

La Commission scolaire de Laval a fait paraître fin octobre une campagne de publicité visant à promouvoir la formation professionnelle. On pouvait lire sur l'affiche : « Pas de temps à perdre, pas de philo, pas de littérature ni d'anglais. Bref, juste ce qu'il te plait. » La publicité a suscité la réaction de l'opinion publique et du monde étudiant.

PAR ANGÈLE DELMOTTE

Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Jason St-Amour, remet en cause cette campagne de publicité pour la promotion des diplômes d'études professionnelles (DEP). *« C'est une publicité qui a une connotation négative,* déclare-t-il. *Je ne crois pas que les DEP aient besoin d'aller se battre contre les cégeps pour attirer des étudiants. On est capable de cohabiter. »*

> *« L'école est une entreprise publique où on ne peut accepter que la culture générale ne soit pas valorisée. L'insensibilité à ce qu'est la culture est inacceptable venant d'une commission scolaire. »*
>
> **Benoît Melançon**
> Professeur titulaire du Département des littératures de langue française et directeur scientifique des Presses de l'Université de Montréal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, lieu de diffusion de la culture à Montréal.

Photo : Wikimedia Commons | Jean Gagnon

Selon le professeur titulaire du Département des littératures de langue française et directeur scientifique des Presses de l'UdeM, Benoît Melançon, la commission scolaire s'éloigne de sa mission, qui est de donner le plus de connaissances possible. *« Ce n'est pas comme cela que l'on valorise un programme,* conteste-t-il. *L'école est une entreprise publique où on ne peut accepter que la culture générale ne soit pas mise de l'avant. L'insensibilité à ce qu'est la culture est inacceptable venant d'une commission scolaire. »*

Des préjugés à délaisser

Jason souhaite revenir sur les stéréotypes établis à l'endroit de la formation générale, parfois perçue comme un processus long et inutile. Il constate que la majorité des étudiants sont pourtant satisfaits d'avoir reçu cet enseignement. *« C'est un stéréotype qui est nourri pour rien,* affirme-t-il. *Se faire dire qu'on perd son temps, ce n'est jamais agréable quand on ne ressent pas ce* feeling. *»*

M. Melançon abonde dans son sens. Selon lui, la culture générale a évolué au cours du temps. Les jeunes ne sont pas moins cultivés ni moins intéressés, bien qu'ils aient des intérêts nouveaux. *« La culture d'aujourd'hui est beaucoup plus diversifiée,* informe-t-il. *Le cinéma ou le domaine scientifique font maintenant partie de la culture générale. Les étudiants ont des intérêts qu'on ne voyait pas auparavant. On ne peut pas se contenter de dire qu'ils ne sont pas cultivés. C'est un réflexe humain, mais je suis contre ce phénomène de généralisation. Quand il y a des idées reçues, le travail d'un intellectuel est de démontrer la nature de la chose. »*

Le président de l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy, Gabriel Boivin, approuve la place prépondérante qu'ont des matières comme la philosophie et la littérature dans un parcours scolaire. *« La philosophie nous permet de construire un argumentaire solide,* souligne-t-il. *Cela me sert beaucoup dans mon quotidien et dans mes activités parascolaires. »*

Envisager de nouvelles manières d'apprendre

Pour accroître l'engagement et l'engouement des jeunes face à des contenus plus littéraires, Gabriel propose de diversifier les manières d'apprendre. Il suggère de s'appuyer sur des sujets concrets qui sortent du cadre quotidien ou sur des travaux qui permettent une plus grande implication. Il attache aussi de l'importance à l'exploitation optimale des nouvelles technologies. *« Je pense que les étudiants et les professeurs doivent trouver un juste milieu où l'ordinateur, par exemple, peut devenir un réel outil pour apprendre,* relate-t-il. *C'est comme ça que les étudiants vont y voir un intérêt. »*

Pour finir, M. Melançon insiste sur la démocratisation de la culture. *« On ne compare ni la même culture, qui est nourrie différemment, ni la même population*, indique-t-il. *Les outils pédagogiques changent, le rapport aux étudiants aussi et les objets culturels vont nécessairement se diversifier. »* Il n'est pas possible non plus, selon lui, de comparer la culture générale d'aujourd'hui à celle d'antan, qui ne concernait qu'une partie élitiste de la population.

HISTOIRE D'UNE POLÉMIQUE

La Commission scolaire de Laval (CSDL) a lancé cette publicité qui se voulait une promotion pour les DEP qu'elle propose. Dès le mardi 31 octobre, les réactions à son encontre ont fusées sur les réseaux sociaux. Le député de Gouin et co-porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois a déclaré dans une lettre adressée à la présidente de la CSDL, Louise Lortie, qu'il s'agissait d'un très mauvais message envoyé aux étudiants.

Après ces vives réactions, la commission scolaire a décidé de stopper l'affichage de la publicité. Une décision validée par le ministre de l'éducation, Sébastien Proulx. *« La formation professionnelle n'est pas un prix de consolation,* a-t-il écrit sur Facebook. *Rien ne sert d'opposer les autres parcours scolaires pour intéresser les jeunes. »*

POUR UNE FORMATION DIVERSIFIÉE

À la Faculté des arts et des sciences (FAS) de l'UdeM, la culture générale occupe une place importante au sein des différents programmes.

PAR JEANNE HOUREZ

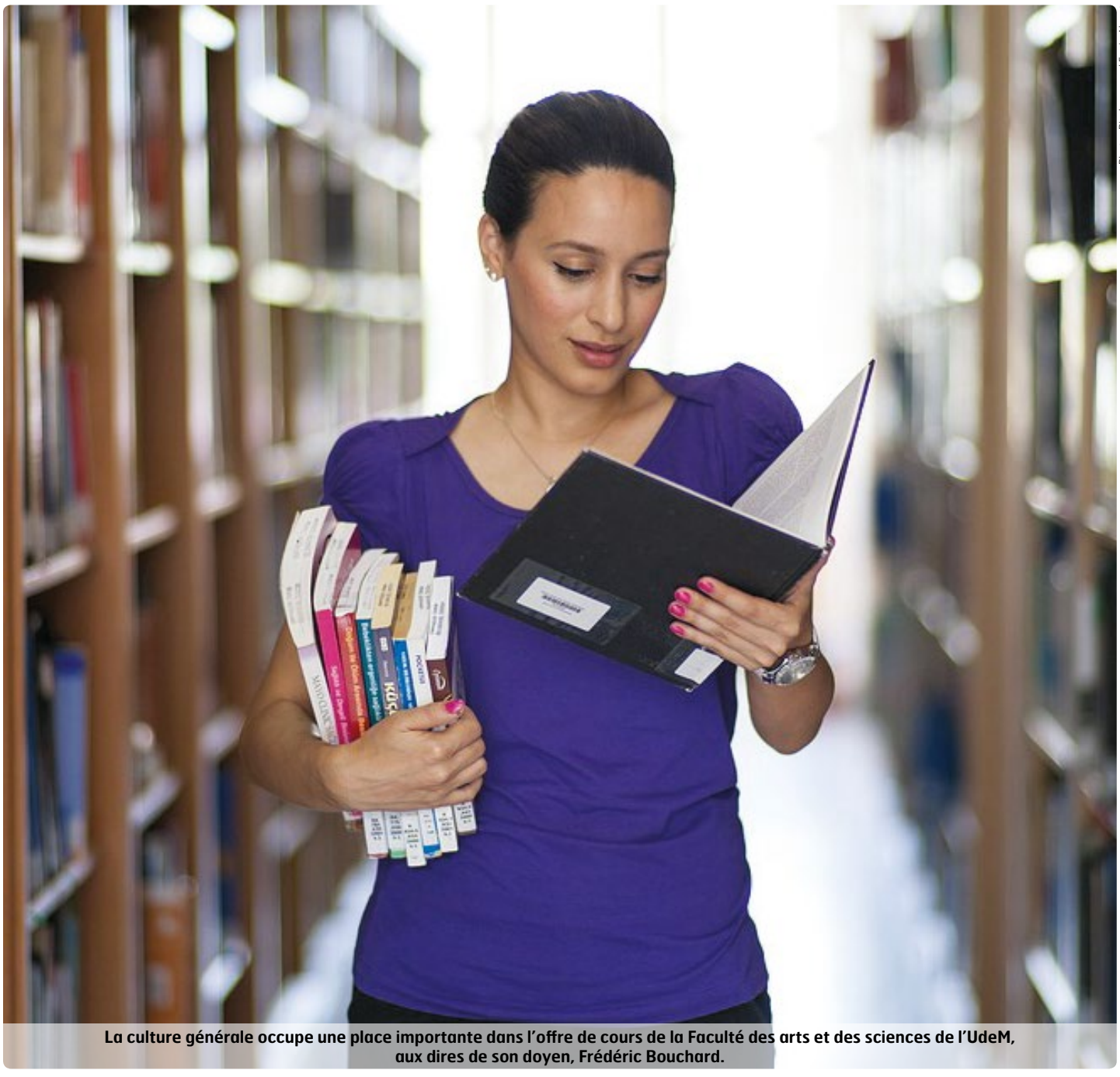

Photo : Pixabay.com / Engin Akyurt

La culture générale occupe une place importante dans l'offre de cours de la Faculté des arts et des sciences de l'UdeM, aux dires de son doyen, Frédéric Bouchard.

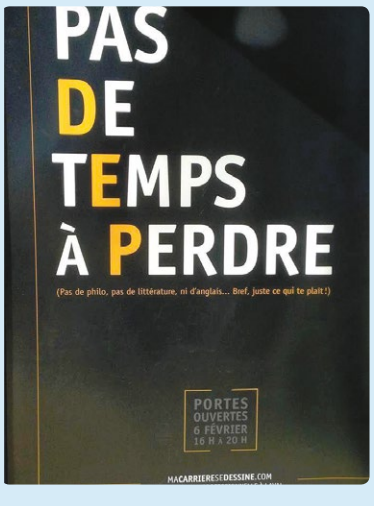

L'initiative de proposer des cours de disciplines extérieures au programme étudié est particulièrement valorisée à la FAS, selon son doyen, Frédéric Bouchard. Elle permet de mettre en lumière la volonté de former des personnes qui réfléchissent et s'ouvrent au monde. « *Notre attitude, c'est que tous nos concitoyens gagneraient à avoir plus de culture, qu'elle soit générale, scientifique ou artistique, pour leur permettre de mieux comprendre la complexité de notre vie d'aujourd'hui*, commente-t-il. *On veut offrir à tous nos étudiants la possibilité d'élargir leurs horizons au-delà d'une approche purement disciplinaire.* » À son avis, cela permet aux étudiants de développer des connaissances variées qui leur serviront tout au long de leur vie.

Selon M. Bouchard, offrir des cours dans différents domaines permet de sensibiliser les étudiants à différentes réalités et cultures.

Ainsi, des étudiants en chimie peuvent prendre des cours de philosophie, tandis que des étudiants en histoire peuvent s'initier aux sciences naturelles.

« *La culture générale n'est pas juste une série de grands auteurs ou une série de faits. C'est une manière de voir le monde de façon ouverte et curieuse* », affirme M. Bouchard. Ce mandat permet ainsi aux étudiants d'élargir leurs horizons de pensée, tout en leur laissant le choix de s'orienter vers des disciplines qui les interpellent.

Se doter d'une conscience citoyenne

L'étudiante à la maîtrise en histoire Marilou Tanguay partage l'avis du doyen de la FAS. « *En histoire, il y a seulement deux cours obligatoires au baccalauréat*, révèle-t-elle. *Il y a donc une grande partie des autres cours qui sont importants, pas seulement pour le contenu qu'on y apprend, mais pour la formation d'une conscience citoyenne et pour apprendre à dialoguer, à avoir une opinion nuancée, un esprit critique et une méthode de recherche* », explique-t-elle. L'étudiante reconnaît que tous les cours qu'elle a pris ont contribué à la construction de sa pensée.

> ***« La société québécoise ne valorise pas suffisamment l'importance de l'éducation et de la culture dans l'établissement de nos concitoyens. »***
>
> **Frédéric Bouchard**
> Doyen de la FAS

« *Quand on suit un cursus, on apprend une façon d'être*, conclut l'étudiant en sociologie Jean-François Chinazi-Cazes. *Chaque programme a sa propre culture, et c'est à travers elle que l'on se développe.* » L'étudiant est persuadé qu'il faut apprendre plus qu'une seule chose si l'on veut élargir notre esprit critique et améliorer notre manière de penser.

Le doyen de la FAS estime par ailleurs que la publicité de la Commission scolaire de Laval est fâchante quoique peu surprenantes. « *La société québécoise ne valorise pas suffisamment l'importance de l'éducation et de la culture dans l'établissement de nos concitoyens,* continue M. Bouchard. *Trop d'entre eux ont une conception exclusivement utilitaire de la formation*, déplore-t-il. *La formation et l'éducation sont beaucoup plus que cela. Il s'agit d'une manière d'émanciper l'être humain et de lui permettre de mieux apprécier son existence.* »

Dans sa vision des choses, l'éducation devrait constituer le point de départ de l'épanouissement humain et, par conséquent, être entretenue toute la vie durant.

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE RÉSIDENT PERMANENT

Montréal porte depuis février 2017 le titre de « meilleure ville universitaire au monde » d'après le palmarès établi par Quacquarelli Symonds. Malgré cette reconnaissance, près du quart des étudiants internationaux seulement s'établissent dans la métropole après y avoir obtenu leur diplôme*. Plusieurs initiatives sont prises pour retenir au pays les travailleurs qui y sont formés.

PAR ETIENNE GALARNEAU

En vue de susciter le développement économique, le gouvernement provincial a inscrit à son budget 2016-2017 un financement de 2 M$ pour la rétention des étudiants internationaux. Cette somme a été répartie entre l'organisme Montréal International, qui s'est vu octroyer un montant de 1,6 M$, et le programme EntrePrism de HEC Montréal, qui a reçu 400 000 $.

Le conseiller au Bureau des étudiants internationaux de l'UdeM Fréderic Léveillé coanime l'un des ateliers proposé aux étudiants étrangers.

Photo : Laura-Maria Martinez

> *« L'enjeu qu'on entend souvent de la part des étudiants internationaux, c'est qu'ils n'ont pas nécessairement le même réseau, sur place, au début de leurs études. »*
>
> **Mathieu Lefort**
> Directeur de la campagne
> Je choisis Montréal

L'initiative Je choisis Montréal se veut un intermédiaire entre les entrepreneurs et les étudiants. *« On s'implique dans le projet parce qu'on a développé une expertise au niveau des talents internationaux, précise* le directeur de la campagne, Mathieu Lefort. *Chez Montréal International, on attire des entreprises étrangères, des organisations internationales,* […] *on organise des missions de travail à l'étranger. Cette expertise-là, elle existe ici depuis 20 ans. »*

Forte de ses ententes avec des partenaires de milieux en croissance, comme ceux de l'aérospatiale et de l'intelligence artificielle, la campagne encourage les étudiants internationaux à découvrir le marché du travail montréalais. *« Tous les étudiants du Grand Montréal qui sont dans un domaine pertinent, en lien avec un secteur où il y a des besoins en emploi, sont invités à nous rencontrer »*, explique M. Lefort. Il admet que les activités de la première année de Je choisis Montréal se concentraient surtout autour des secteurs d'emploi en demande.

EntrePrism de HEC Montréal, pour sa part, propose depuis 2015 une aide entrepreneuriale aux étudiants internationaux. Aux 400 000 $ s'ajoute un don de 2,5 M$ octroyé par la Fondation Mirella et Lino Saputo dans le cadre de la campagne de financement *Campus Montréal*.

S'adapter à son milieu d'adoption

Au-delà des perspectives d'emploi, certains étudiants désirent rester pour des raisons affectives. L'étudiante au DESS en environnement et développement durable Sophie Turri indique que son choix est basé sur sa formation universitaire, mais que son désir de rester vient de son expérience. *« Ce sont le cadre de vie, les mentalités, la ville avec ses grandes routes, les nombreux espaces verts, les festivals,* […] *ce mélange d'Europe et d'Amérique »*, qui ont pesé dans la balance pour elle. De plus, Sophie croit que l'un des facteurs déterminants à la rétention est la connaissance du milieu.

L'organisme La Vitrine culturelle de Montréal, quant à lui, permet à ces étudiants d'accumuler des points tout en profitant de la vie sociale montréalaise. Des activités exclusives leur sont proposées afin d'élargir leur réseau de contacts, d'après la description se trouvant sur le site officiel. *« L'enjeu qu'on entend souvent de la part des étudiants internationaux, c'est qu'ils n'ont pas nécessairement le même réseau, sur place, au début de leurs études »,* rappelle M. Lefort, dont l'organisme est partenaire.

L'université comme tiers

Les organisations souhaitant favoriser la rétention des étudiants étrangers abordent aussi le processus d'immigration. À l'UdeM sont proposées chaque trimestre deux formations organisées conjointement par Je choisis Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion afin d'outiller les demandeurs de statut de résident permanent. Lors de ces formations, le Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) y présente également des ressources liées à la demande d'emploi.

Du côté du Bureau des étudiants internationaux (BEI) de l'UdeM, l'objectif n'est pas tant la rétention que la facilitation du séjour, selon son responsable, Neko Likongo. *« On a le mandat de s'assurer que les étudiants internationaux aient les documents valides. De même, on assure l'aspect accueil et intégration*, soutient-il*. Tout ce qui est politique et qui concerne la rétention, on n'y touche pas vraiment, à moins qu'un partenaire comme Montréal International nous en fasse la demande explicite. »*

En ce qui concerne les statistiques sur le taux de rétention des étudiants internationaux, l'équipe du BEI met un bémol. *« Il y a certains étudiants étrangers qui viennent avec l'intention claire de repartir,* spécifie le conseiller au BEI Frédéric Léveillé. *Il y en a qui ont des bourses qui comportent une clause de retour dans le pays d'origine et qui les ont eu spécialement pour en faire profiter leur pays. »*

M. Likongo ajoute que le seul moyen dont dispose le BEI pour aider à la rétention des étudiants étrangers est de s'assurer que ceux-ci restent aux études. *« Quand un étudiant obtient sa citoyenneté, le lien est coupé, et il n'est plus considéré comme un étudiant international »*, conclut-il.

Au trimestre d'automne 2017, près de 79 % des étudiants internationaux inscrits au sein du réseau universitaire québécois ont choisi un établissement dont le pavillon principal se situe dans le Grand Montréal**.

* Proportion de certificats de sélection du Québec délivrés par le MIDI en 2015.

** Données préliminaires obtenues sur le site du Bureau de coopération interuniversitaire.

ENSEIGNER AUX RETRAITÉS

L'Université de tous âges à Montréal (UTAM), une entité affiliée à l'Université du 3e âge de Québec (UTAQ) et destinée aux personnes de 50 ans et plus, sera inaugurée à la mi-novembre. Les enseignants, qui ont exercé dans le système scolaire régulier, doivent s'adapter à une clientèle qui s'écarte du modèle traditionnel.

PAR GUILLAUME CYR

Cours proposé par l'Université du troisième âge de Sherbrooke.

Photo : Courtoise Cristina Lagüe, conseillère pédagogique à l'UTA

La travailleuse autonome et détentrice d'un doctorat en sciences de l'éducation Marie-Paule Dessaint, qui donnera le cours « Donner du sens à sa retraite » à l'UTAM en janvier prochain, observe une réelle différence entre les générations. *« Les jeunes veulent surtout avoir de bonnes notes*, croit-elle. *Ils sont poussés par des motivations futures et proviennent sensiblement du même milieu. »* À l'inverse, on retrouve d'autres aspirations dans une classe plus âgée. *« On peut sentir une certaine angoisse chez eux, parce que ça peut faire très longtemps qu'ils ne sont pas retournés à l'école*, explique-t-elle. *Ils s'attendent à ce que le professeur soit très bien préparé. »*

> ***« Au point de vue social, c'est unique. Des personnes qui s'assoient dans le même local et qui ne se seraient pas assises ensemble lorsqu'elles travaillaient. Tu peux avoir un juge à la retraite, des ingénieurs, des secrétaires, des femmes au foyer. »***
>
> **Roger Larose**
> Professeur de philosophie et d'histoire à l'UTA

Professeur de philosophie pendant 35 ans au Cégep de St-Jean-sur-Richelieu, Roger Larose fait partie du réseau d'enseignants de l'Université du troisième âge (UTA), un établissement similaire affilié à l'Université de Sherbrooke (US). Il y donne des cours de philosophie et d'histoire. Il explique que le système marche par antenne partout au Québec. *« On ne peut pas faire n'importe quoi, c'est structuré,* assure-t-il. *Il y a un échéancier, un programme, les étudiants doivent être satisfaits de l'enseignement qu'ils ont eu. »*

Toujours envie d'apprendre

Lors de ses séminaires, M. Larose remarque un phénomène transgénérationnel. *« Les yeux qui s'illuminent, que tu aies 18, 20 ou 65 ans, et la volonté d'apprentissage restent les mêmes »,* confie-t-il. L'enseignant décèle tout de même une différence. *« Il y a certainement plus de disciplines chez les jeunes,* révèle le professeur. *Pour les plus vieux, il y a plus de liberté. »*

La classe représente un endroit où les différences n'ont plus lieu d'être, selon lui. *« Au point de vue social, c'est unique,* atteste-t-il. *Des personnes qui s'assoient dans le même local et qui ne se seraient pas assises ensemble lorsqu'elles travaillaient. Tu peux avoir un juge à la retraite, des ingénieurs, des secrétaires, des femmes au foyer. »*

Un programme en expansion

Le programme donné par l'Université du 3e âge de Québec, qui relève de l'Université Laval (UL), a pour objectif d'encourager les personnes de l'âge d'or à retourner aux études parfaire leurs connaissances générales, aux dires de sa coordonnatrice, Johanne L'Heureux. *« La méthode d'apprentissage est bien différente,* reconnaît-elle. *Les évaluations et les crédits ne sont pas à l'agenda. »*

L'UTAM sera inaugurée le 15 novembre prochain à Montréal. Officieusement, les étudiants sont déjà au travail. *« Les cours ont commencé depuis le début du mois de septembre »*, précise Mme L'Heureux.

L'offre dans la métropole ne sera pas aussi grande que dans la capitale, confirme la coordonnatrice. *« Le campus de Montréal va offrir de quatre à six cours »*, détaille-t-elle. Parmi ceux-ci, on compte des cours de langue comme l'espagnol et l'italien, ainsi que des cours pour mieux appréhender la retraite. À l'UTAQ, les disciplines vont de la musique à la physique en passant par des ateliers de création.

Les cours ne sont pas aléatoires et une certaine rigueur est assurée par l'université, selon la coordonnatrice. *« Il y a des plans de cours, il y a une structure. Les professeurs suivent ce qui est annoncé, c'est quand même un programme universitaire »*, affirme-t-elle. L'idée, pour Mme L'Heureux, est de ne pas soumettre les étudiants à des évaluations. Ils bénéficient ainsi de plus de liberté tout en profitant d'une bonne structure pédagogique.

Venez rencontrer les **journalistes invités** lors de nos réunions de production

- Mercredi 15 novembre: **Cédérik Caron** | *24 heures*
- Mercredi 29 novembre: **Stéphane Waffo** | Agence QMI

À 17 h 00 au local B-1274-6, pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Quartier L!bre

SOCIÉTÉ | **MÉDECINE DENTAIRE**

LÉGIFÉRER SUR LA PRATIQUE

Certains dentistes forcent leurs assistants à pratiquer des actes illégaux, et ce, en toute impunité, selon une enquête de *La Presse.* Les assistants dentaires militent depuis des années pour une meilleure reconnaissance de leur profession.

PAR THOMAS MARTIN

L'article paru en juillet 2017* décrit de nombreux actes survenus dans des cabinets de dentistes où les hygiénistes et les assistants dentaires sont souvent tenus de poser des gestes illégaux. Bien qu'ils savent généralement comment poser ces actes médicaux, ils ne sont pas autorisés de le faire en vertu de la Loi sur les dentistes L'Association des assistant(e)s dentaires du Québec estime que 95 % des cabinets dentaires enfreignent quotidiennement la loi.

Le président de l'Association des étudiants en médecine dentaire de l'UdeM (AEMDUM) souhaite que les futurs dentistes reçoivent une formation en conformité avec les règlements qu'impose la profession. *« Les étudiants de la FMD* [Faculté de médecine dentaire] *suivent des cours en matière de droit professionnel,* indique-t-il. *Je suis d'avis que les étudiants reçoivent la formation nécessaire à adopter des pratiques de délégation d'actes qui sont conformes aux lois et règlements professionnels en vigueur. »*

Statu quo

La directrice des communications à l'Association des assistant(e)s dentaires du Québec, Renée Vaillancourt, déplore le manque d'avancées dans le dossier depuis les révélations de juillet dernier. *« On n'a pas vu de changements pour le moment sur les démarches que nous avions entreprises,* indique-t-elle. *Nous souhaitons que les actes qui nous sont délégués par les dentistes soient légalement reconnus. »*

Son regroupement milite depuis des années déjà pour que leur profession soit mieux reconnue, mais la situation pourrait prendre encore bien du temps à être réglée, selon Mme Vaillancourt. *« Cela fait 25 ans que nous faisons des démarches,* révèle-t-elle. *J'ai du mal à dire que je suis confiante. »* Cette impasse est notamment due à certaines demandes de légalisation d'actes faisant également partie du champ de pratique des hygiénistes dentaires. Cela entraîne des complications dans les négociations, aux dires de la directrice des communications.

Enterrer la polémique

Pour la professeure à la Faculté de médecine dentaire de l'UdeM D^re^ Elham Emami, il ne faut pas généraliser la situation. *« L'article de* La Presse *se base sur le témoignage d'une seule dame,* relève-t-elle*. Ce n'est pas une enquête très approfondie. Je sais qu'il y a une supervision de l'Ordre des dentistes du Québec. Les dentistes suivent les règles, ils sont méticuleux. »*

La D^re^ Emami concède que, comme dans tous les corps de métier, une petite portion de professionnels peut faire des erreurs. Néanmoins, la majorité des cabinets qu'elle connaît sont aux normes. Elle insiste sur la nécessité de minimiser cette polémique, afin d'éviter que les dentistes perdent la confiance des Québécois.

L'enquête souligne également la part de l'aspect financier dans l'équation. Les outils technologiques étant très coûteux, les dentistes confieraient des tâches aux assistants payés moins cher que les hygiénistes. *« Le système de santé actuel, qui oblige les dentistes à être en secteur privé, nécessite d'avoir des bureaux souvent chers, ce qui engendre beaucoup de dépenses »*, soutient-elle.

Pour Mme Vaillancourt, le dossier reste assez sensible. L'Ordre des dentistes du Québec n'a pas souhaité répondre aux questions de *Quartier Libre*.

* *La Presse,* 3 juillet 2017, « Formation et pratique chez les dentistes : une épidémie d'actes illégaux »

TECHNOLOGIE

FAUX DÉPART POUR LE JEU INDÉPENDANT

Un nouveau microprogramme en jeu vidéo indépendant, créé par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) dans ses locaux de Montréal, devait être lancé à l'été 2017. L'ouverture a toutefois été retardée pour des raisons administratives.

PAR FRÉDÉRICK CARIGNAN

« On avait espoir d'avoir des étudiants dès l'été passé, mais le programme a été approuvé après la date habituelle pour les demandes d'admission », explique le responsable du programme, Simon Dor. Si quelques personnes ont pu s'y inscrire, le nombre a été insuffisant pour constituer une première cohorte.

D'après le responsable, l'université s'y est prise trop tard. *« Pour qu'un programme soit approuvé, il doit passer par la commission des études de l'UQAT et ensuite par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,* détaille M. Dor. *Cette partie-là prend toujours un certain temps. Le temps d'approbation requis a fait en sorte que le programme n'a pu être approuvé avant [la fin de la session d'hiver]. »* Selon lui, ce contretemps a empêché l'établissement de lancer une campagne de promotion efficace pour obtenir un contingent initial suffisant à l'été 2017. Le programme devrait cependant accueillir une pleine cohorte d'étudiants à l'été 2018 plutôt que l'été dernier, comme l'avait annoncé l'UQAT dans un communiqué de presse.

Le programme comportera des cours pour apprendre comment élaborer un concept de jeu vidéo indépendant, mais également des initiations à des ateliers de création. Aux dires du responsable du programme, l'étudiant apprendra comment l'industrie vidéoludique fonctionne en formant les personnes à aller chercher du financement et à s'associer à certaines plates-formes de jeux.

Un marché qui prend de l'ampleur

Selon une enquête du site d'actualité vidéoludique *PC Gamer*, on assiste depuis le début des années 2000 à la montée en puissance du jeu vidéo indépendant. Avec l'essor de diverses plates-formes de soutien et de financement, la démocratisation de la création indépendante s'accentue. « *C'est plus facile maintenant de distribuer ton jeu vidéo indépendant par rapport à il y a quelques années,* révèle l'étudiant au baccalauréat en génie logiciel à Polytechnique Stéphane Michaud. *C'est surtout le cas avec des plates-formes comme Steam ou encore Kickstarter. »*

L'industrie du jeu vidéo est en plein essor d'après le professeur à l'école ISART Digital Lorian Routhier. « *C'est un marché très dynamique,* affirme-t-il. *Il y a beaucoup de place pour beaucoup de joueurs. Le marché n'est pas saturé, du moins pas encore.* »

Le constat est à peu près le même pour le directeur pédagogique chez ISART Digital, Eddy Léja-Six. *« Depuis quelques années, notamment avec l'émergence du "indie", les studios de taille moyenne sont de plus en plus rares,* témoigne-t-il. *Vous avez maintenant le très gros et le très petit. On a donc le phénomène des jeux triple A* [NDLR : jeux à gros budget] *et maintenant le triple I* [NDLR : jeux à petit budget]. *»*

En plus de cet engouement, de gros studios tels qu'Ubisoft font des jeux dits « indépendants » par l'entremise de *game jams,* compétitions amicales où un jeu vidéo est créé en une journée. Par la suite, ce dernier peut susciter l'intérêt de l'entreprise pour en faire un jeu triple I et l'offrir sur des plates-formes numériques en ligne comme Steam ou le PlayStation Store.

Photo : Archives | Isabelle Bergeron

Le microprogramme en jeu vidéo indépendant de l'UQAT devrait finalement voir le jour à l'été 2018.

KICKSTARTER : Entreprise américaine de financement participatif créée en 2009 qui permet aux utilisateurs de financer des projets dans divers domaines comme la musique, le cinéma et le jeu vidéo.

STEAM : Plate-forme de distribution en ligne développée par le studio américain Valve. Mise en ligne en septembre 2003, elle propose principalement du contenu autour des jeux vidéos.

PLAYSTATION STORE : Boutique en ligne lancée en novembre 2006 sur la PlayStation 3 et distribuée par l'entreprise japonaise Sony Interactive Entertainment. Elle permet aux propriétaires de consoles PlayStation de télécharger de façon sécurisée du contenu, que ce soit des jeux vidéo, des films ou des séries.

DES IMAGES POUR NOURRIR LA RÉFLEXION

Les 16 et 17 novembre prochains se tiendra à l'UdeM le colloque *L'image consommée : excès, limites et transformations.* L'événement s'intéresse notamment à la manière dont nous consommons aujourd'hui des images sur Internet.

PAR THOMAS LABERGE

Pour l'étudiante à la maîtrise en histoire de l'art à l'UdeM et cocoordonnatrice du colloque Marie-Pier Blain, la consommation des images n'est pas un phénomène nouveau. *« Le simple fait de regarder des images, de les voir, de les percevoir, c'est une forme de consommation »,* affirme-t-elle.

> *« Je m'intéresse au fait que notre consommation d'images est dorénavant façonnée par les algorithmes de Facebook et Google. »*
>
> **Christelle Proulx**
> Doctorante en histoire de l'art de l'UdeM

Le colloque abordera les différents moyens par lesquels les images sont consommées. Les musées, la télévision et Internet en sont des exemples. Ce transfert entre le créateur de l'image et le consommateur sera traité sous différents angles lors de l'événement.

Le pouvoir des algorithmes

Lors du colloque, la doctorante en histoire de l'art de l'UdeM Christelle Proulx participera à un panel sur les manières de structurer l'image.

Son expertise porte sur les changements dans la consommation des images provoqués par Facebook et Google. *« Je m'intéresse au fait que notre consommation d'images est dorénavant façonnée par les algorithmes de ces plateformes,* dit-elle. *La popularisation d'Internet propose autant sinon plus de continuité que de transformation dans notre consommation des images. Mais on peut dire que Google transforme la consommation des images en généralisant les principes de la base de données et de la consultation. »*

Selon la doctorante, l'instantanéité et la présence sont des éléments centraux pour saisir les mutations qui s'opèrent à l'ère du numérique.

Christelle avance également que l'utilisation des images sur Internet peut s'arrimer à des idées politiques. *« Pour le moteur de recherche Google, on peut souligner un idéal d'harmonie démocratique ou l'utopie documentaire de l'accès universel à l'information »,* soutient-elle.

Nourriture pour les yeux

De son côté, l'étudiante à la maîtrise en communication de l'UQAM Noeimy Dulude prendra part à une discussion sur les dérives capitalistes et la surconsommation. Dans le cadre de son mémoire, elle s'intéresse à la pornographie culinaire, ce phénomène que l'on retrouve principalement sous forme de vidéos sur Internet et qui met la nourriture au premier plan. *« C'est un courant alimentaire qui présente la nourriture de manière extravagante et alléchante »,* explique Noeimy.

D'après l'étudiante, la pornographie culinaire a un double rapport à la consommation. *« J'apporte l'idée que c'est une représentation qui est extravagante, qui joue sur l'hyperphagie* tant visuelle, soit le fait de consommer des vidéos à tout prix, qu'alimentaire, c'est-à-dire consommer de la nourriture à tout prix »,* affirme-t-elle.

Bien que notre rapport à la nourriture ait toujours été conditionné, l'apparition de ce phénomène l'a transformé, d'après Noeimy. En effet, la pornographie culinaire ne sert pas nécessairement à apprendre à cuisiner. Beaucoup se satisfont de simplement visionner ce genre de vidéos. *« C'est le plaisir de regarder des choses qui vont déborder, qui sont lustrées,* soutient-elle. *Les aliments favoris sont le bacon, le fromage, le chocolat, des produits qui sont considérés comme interdits. »*

Le phénomène peut entraîner des problèmes d'ordre psychologique. L'étudiante, qui interroge des consommateurs de pornographie culinaire dans le cadre de ses recherches, affirme avoir rencontré des gens qui en sont devenus dépendants.

Photo : stock.tookapic.com

L'étudiante à la maîtrise en communication de l'UQAM Noeimy Dulude s'intéresse au phénomène de la pornographie culinaire.

Au total, sept panels auront lieu lors du colloque. En plus des thèmes abordés par Christelle et Noeimy, les sujets des espaces de consommation, de la marchandisation des images, du temps de consommation à l'écran, des représentations des corps et de la violence seront aussi traités. Les panélistes invités proviennent du Canada, des États-Unis et d'Europe.

Colloque arts et médias de l'UdeM
L'image consommée : excès, limites et transformations
16 et 17 novembre
Carrefour des arts et des sciences | 3150, rue Jean-Brillant

* Trouble résultant d'un désir constant de manger même après satiété.

S'IMPOSER CULTURELLEMENT

Selon plusieurs observateurs, les produits culturels de la Corée du Sud sont de plus en plus exportés. La musique, les séries télévisées et la gastronomie sud-coréenes se répandent à travers l'Asie, l'Europe et les Amériques. Le Centre d'études et de recherches internationales de l'UdeM (CÉRIUM) se penche sur le phénomène lors de l'événement *L'Hallyu à l'UdeM : plongeon dans la vague coréenne* le 17 novembre prochain.

PAR NICOLAS TOUTANT

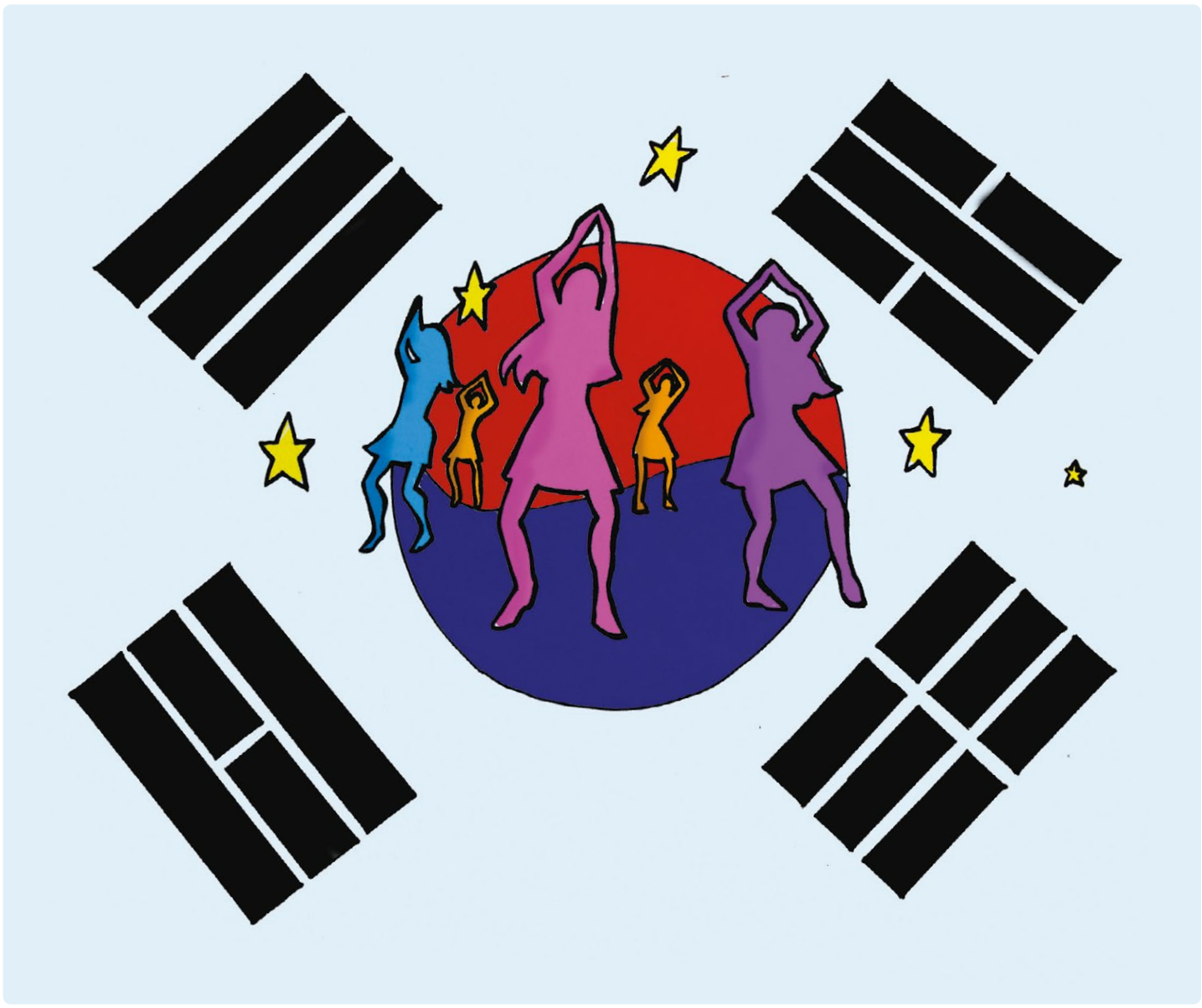

Illustration : Jésybèle Cyr

« *On veut présenter l'ampleur de cette vague, démontrer que ce n'est pas quelque chose qui est arrivé par hasard* », explique le responsable des communications et partenariats du CÉRIUM, Jean-Frédéric Légaré-Tremblay, qui est en charge de l'organisation de l'événement. *« Les produits culturels sud-coréens proviennent de puissants holdings tentaculaires, qui promeuvent leurs différents produits à travers leur musique* [ou leurs émissions de] *télévision »*, ajoute-t-il.

L'Hallyu à Montréal

L'étudiante au baccalauréat en études asiatiques Marie Chabot préside le Cercle d'échange coréen de l'UdeM. L'origine de son intérêt pour ce pays est difficile à expliquer. *« Ça aurait pu être la culture chinoise, japonaise,* concède-t-elle. *Il y a une multitude de facteurs qui expliquent cet engouement. Il y a quelque chose avec la culture coréenne qui est nouveau, ce qu'on appelle la vague Hallyu. Ça inclut la K-pop, la nourriture, les séries télé, le cinéma. »*

> « *Il y a une part importante de* soft power *dans cette tactique, où un gouvernement s'impose diplomatiquement via la culture, l'économie, par opposition au* hard power *militaire. »*
>
> **Jean-Frédéric Légaré-Tremblay**
>
> Responsable des communications et partenariats du CÉRIUM

Inscrite au même programme que Marie, Camille Poirier s'intéresse quant à elle à la culture sud-coréenne depuis plusieurs années déjà. *« Mon intérêt remonte au secondaire,* raconte-t-elle. *Une amie m'avait montrée quelques chansons, et j'ai bien aimé. J'ai ensuite graduellement commencé à en écouter plus. »*

D'abord centré sur la musique pop et les séries télévisées, son intérêt s'est par la suite élargi pour englober la culture sud-coréenne de façon plus large. *« J'ai appris à apprécier la culture, la langue, la nourriture*, dit-elle. *J'ai toujours eu un amour pour les langues, et celle-ci m'attire. »*

D'après Camille, la popularité grandissante de la K-pop en Amérique du Nord s'expliquerait entre autres par la qualité et l'efficacité du contenu. *« Si* [on écoute] *une série dramatique coréenne, on se retrouve très rapidement accroché à l'histoire sans vouloir s'arrêter »,* estime-t-elle.

À la conquête du monde

L'auteure du livre *The Birth of Korean Cool*, Euny Hong, présentera une conférence lors de l'événement du CÉRIUM. Selon elle, la culture populaire serait un outil utilisé par le gouvernement sud-coréen afin de faire rayonner son pays. Cette vague résulterait donc de gestes calculés et volontaires de la part du gouvernement et des géants du milieu. *« Il y a toute une ambition de Séoul derrière ça, de faire connaître sa culture,* poursuit M. Légaré-Tremblay. *Il y a une part importante de* soft power *dans cette tactique, où un gouvernement s'impose diplomatiquement via la culture, l'économie, par opposition au* hard power *militaire. »*

Derrière la culture populaire sud-coréenne se trouve une multitude d'entreprises culturelles, dont le produit a des répercussions politiques. *« Le gouvernement, en investissant quelques milliards de dollars dans une stratégie de diffusion internationale, participe évidemment à l'augmentation du PIB sud-coréen »,* soutient M. Légaré-Tremblay. Selon lui, l'industrie culturelle contribue également à façonner une image internationale pour la Corée du Sud.

L'HALLYU réfère à la popularité des contenus culturels de la Corée du Sud et à leur circulation massive. Le phénomène a débuté à la fin des années 1990 dans les pays de l'Asie de l'Est et du Sud, avant de gagner le reste du monde, à des degrés variés. L'Hallyu se distingue des vagues de diffusion d'autres produits culturels asiatiques, comme ceux de Hong Kong et du Japon, par sa rapidité de propagation.

1998 : En Chine, la série sud-coréennes *What is Love All About* obtient le deuxième record d'audience de tous les temps. C'est à ce moment que les médias chinois commencent à utiliser le terme Hallyu pour désigner le phénomène.

Début des années 2000 : D'autres pays asiatiques, dont le Vietnam, la Thaïlande et les Philippines, embarquent dans la vague.

2003 – 2005 : Les séries *Winter Sonata* et *Dae Jang-Geum* sont diffusées à travers l'Asie. Le succès de ces séries attire les touristes vers les lieux de tournage et suscite l'intérêt pour la cuisine traditionnelle sud-coréenne.

Après 2006 : L'exportation des séries sud-coréennes diminue.

Fin des années 2000 : Inspirés du modèle japonais des idoles, les groupes de musique populaire sud-coréens (K-pop) donnent un second souffle à la vague Hallyu et relancent l'intérêt pour les séries. L'internet et les réseaux sociaux permettent aux produits culturels du pays de se faire connaître en Europe et en Amérique.

Juin 2011 : Les billets pour un concert de groupes de K-pop au Zénith de Paris s'écoulent en 15 minutes. Plusieurs centaines de fans chantent les morceaux favoris de ces groupes et reproduisent collectivement une chorégraphie devant la pyramide du Louvre, réclamant l'ajout de dates de concert.

Aujourd'hui : La vague Hallyu se poursuit et est l'objet d'études universitaires.

Source : Hallyu, la vague du soft power coréen par Seok-Kyeong Hong-Mercier, Université de Bordeaux

DES ROBOTS POUR LANCER LA SAISON

Le Théâtre de l'UdeM (TUM) lancera sa saison ce vendredi avec la lecture de la pièce *Des robots* de l'étudiante à la maîtrise en littératures de langue française Tessa Morin Cabana. Présentée les 18 et 19 novembre au pavillon J.-A.-DeSève, la pièce est issue d'un travail effectué durant sa maîtrise.

PAR MYLÈNE GAGNON

Drame comique ou comédie noire, Tessa ne sait comment qualifier son œuvre. *« Ce sont cinq personnes qui se retrouvent dans un chalet pour s'amuser, mais le travail revient toujours au centre de leur conversation*, raconte-t-elle. *Les personnages se moquent les uns des autres et de leurs propres choix. Ce n'est pas une pièce qui veut critiquer certains emplois ou certaines décisions, puisque l'idée était simplement de dresser un portrait de la réalité. »*

La pièce est un ramassis de citations trouvées par l'auteure. *« Le texte ne vient pas de moi, techniquement*, poursuit Tessa. *J'ai intégré des commentaires que j'ai lus sur Facebook, d'autres dans la section des commentaires du* New York Times, *et je me suis inspirée des conversations que j'ai eues avec mes amis. »*

Une pièce lue

Alors que les quatre autres pièces présentées au TUM seront jouées, *Des robots* sera lue. *« Le processus de sélection est différent*, explique Tessa. *Les pièces subséquentes ont été soumises en avril dernier à un comité d'étudiants et à Dominic Poulin, le coordonnateur des arts de la scène des activités culturelles. C'est grâce au partenariat entre le Département des littératures de langue française et le TUM que ma pièce sera présentée. »* Comme ce spectacle est offert tôt dans l'année, c'est la lecture qui a été privilégiée.

L'étudiante à la maîtrise en éducation Jennifer Ilfra est heureuse de mettre en scène le texte de Tessa. *« C'est un cadeau inouï, car lorsqu'un auteur écrit une pièce, il ne sait pas comment le public va réagir »,* se réjouit-elle. Ce n'est pas la première fois que Jennifer travaille avec le TUM, puisqu'elle a été assistante à la mise en scène l'an dernier pour le même type de projet.

La lecture propose une expérience théâtrale différente. *« Tout le jeu passe par l'émotion et l'intention, puisque les acteurs ne bougent pas*, soutient Jennifer. *Par exemple, lorsqu'il y a un dialogue, les personnages ne se regardent pas, ils regardent le public. Il faut toutefois que les spectateurs comprennent qui est l'interlocuteur. »*

L'étudiant au baccalauréat en communication et politique Félix Bhérer-Magnan joue le rôle d'un homme sûr de lui et ambitieux qui détient un emploi assez payant. Depuis l'école secondaire, Félix a participé à de nombreux projets théâtraux, mais il n'a jamais fait la lecture d'une pièce devant public. *« C'est assez différent, puisqu'en tant qu'acteur, on travaille des aspects qu'on travaillerait moins avec une pièce jouée »*, explique-t-il. Lors des pratiques, Jennifer a toutefois insisté pour que les acteurs jouent certaines scènes. *« C'est plus facile pour eux de comprendre ce qui se passe, de se mettre dans la peau des personnages de cette façon »,* affirme-t-elle.

Tessa ignore si la pièce sera présentée à nouveau après ces deux représentations, mais celle qui a écrit de courts scénarios durant son baccalauréat ne ferme pas la porte à la création d'une autre pièce.

Des robots

18 et 19 novembre | 20 heures

Centre d'essai de l'Université de Montréal

2332, boul. Édouard-Montpetit

Étudiant : 5 $ | Régulier : 10 $

MUSIQUE INTIME ET ATMOSPHÉRIQUE

L'Ensemble de musique contemporaine (EMC) de l'UdeM présente son spectacle le 17 novembre prochain à la salle Claude-Champagne. Le chef Jean-Michaël Lavoie a travaillé étroitement avec le compositeur et professeur de l'UdeM Denis Gougeon pour créer un spectacle où s'imbriquent musique, mise en scène et poésie.

PAR ÉTIENNE TREMBLAY

La participation d'un compositeur à un concert se limite habituellement à des ajustements de dernière minute, mais grâce au tandem Gougeon-Lavoie, les étudiants ont eu le privilège de travailler dès le départ avec M. Gougeon.

Pour le concert, les deux hommes voulaient une présentation nouvelle. *« Nous sommes arrivés à cette idée d'installer des zones sur la scène pour permettre une plus grande fluidité dans l'enchaînement des pièces »,* raconte M. Gougeon. Ils ont créé un monde plus intime et un enchaînement d'atmosphères, sans ruptures techniques qui briseraient le rythme.

Parmi les neuf pièces au programme, quatre sont de Denis Gougeon. Les cinq autres sont de György Ligeti, Claude Vivier, Gilles Tremblay et Tôru Takemitsu.

L'engagement des interprètes

Le format du concert invite les musiciens à s'investir et à s'interroger. *« Je voulais que tous ces gens-là puissent échanger, se rencontrer, parler de la musique, éveiller leur conscience,* relate le chef Jean-Michaël Lavoie. *Et ensuite, proposer une forme de concert intéressante pour le public. »* Il considère que ce travail pédagogique a abouti à un concert de niveau professionnel, exigeant une grande maîtrise de la part des interprètes.

Photo : Laura-Maria Martinez

Le professeur et chef d'orchestre de la Faculté de musique Jean-Michaël Lavoie en répétition avec ses élèves.

La musique contemporaine est particulièrement puissante, selon l'étudiant au DESS en interprétation et percussionniste Alexandre Ducharme. *« Non seulement pour l'auditeur, il peut y avoir un choc, un réveil et une ouverture des horizons, mais même l'interprète est amené à se découvrir lui-même »*, croit-il.

D'après l'étudiante à la maîtrise en didactique et pianiste Apolline Jesupret, si la musique classique enseigne les harmonies et la recherche des belles phrases, la musique contemporaine offre autre chose. « *C'est une recherche de timbres, une recherche de contrastes »,* explique-t-elle. Les pièces composées par Denis Gougeon lui plaisent beaucoup. *« Il y a toujours des consonances,* dit-elle. *Ça sonne très bien pour un public non averti, ce n'est pas difficile à écouter. C'est une musique qui est très belle. »*

Davantage de médiums pour davantage d'accessibilité

Les intervalles entre les pièces au programme seront ponctués par des textes que M. Gougeon viendra lire : certains écrits de sa main, d'autres sélectionnés pour l'occasion, dont deux poèmes de l'écrivain québécois Fernand Ouellette. Le compositeur a ainsi voulu créer une trame pertinente et personnelle pour assurer la fluidité de l'ensemble du concert. *« C'est un contrepoint poétique, sémantique,* affirme-t-il. *Chaque pièce est une perle, une atmosphère, et je voulais les relier selon ma propre perception. »*

MM. Gougeon et Lavoie croient que le spectacle est une entrée en matière idéale pour des auditeurs non avertis. *« Il y a du piano, du violoncelle, de l'alto, de la guitare, du marimba et du saxophone »,* énumère Denis Gougeon. Le compositeur juge impossible qu'on ne puisse pas trouver son compte avec une telle variété.

Andante Sostenuto

Carte blanche à Denis Gougeon

17 novembre

19 h 30

Salle Claude-Champagne

220, avenue Vincent-d'Indy

Entrée libre

CONCOURS FORMATEURS

Les concours de composition n'offrent pas tous des récompenses financières, mais pour les étudiants compositeurs, y participer est tout de même payant à plusieurs niveaux.

PAR LUIS VARGAS AVEC LA COLLABORATION DE MICHAËLE PERRON-LANGLAIS

« *J'encourage fortement les étudiants à envoyer leurs pièces aux concours,* dit le professeur à la Faculté de musique Nicolas Bernier. *Même s'ils ne gagnent pas, leur travail est néanmoins écouté par les gens du milieu. Cela fait circuler leur nom et, à long terme, cela aide leurs pairs à connaître leur démarche artistique.* » Il ajoute qu'ils permettent aux étudiants de faire des rencontres qui déboucheront par la suite sur d'autres occasions.

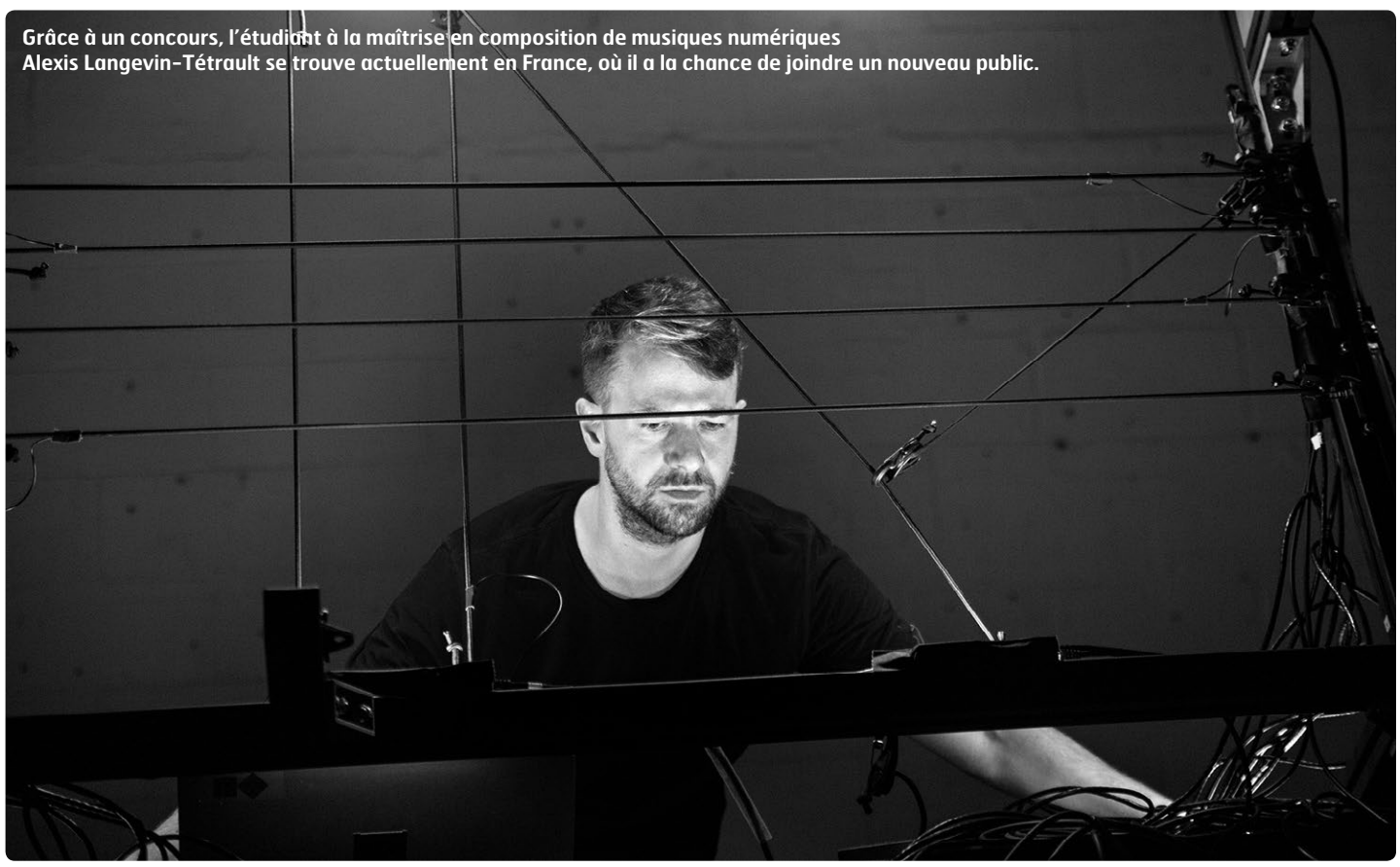

Grâce à un concours, l'étudiant à la maîtrise en composition de musiques numériques Alexis Langevin-Tétrault se trouve actuellement en France, où il a la chance de joindre un nouveau public.

Photo : Archives | Marie Isabelle Rochon

Professionnalisation et amélioration

Les avantages de participer aux concours de composition ne se limitent toutefois pas aux contacts qu'ils permettent de créer. D'après M. Bernier, le processus de mise en candidature lui-même peut s'avérer très formateur. *« La personne qui envoie son dossier doit savoir présenter son travail convenablement,* explique-t-il. *Elle doit savoir le décrire en quelques mots. Elle doit souvent fournir une photo, un curriculum vitae ou d'autres documents. En ce sens, les concours sont en quelque sorte des accélérateurs de développement professionnel.* »

> « *Les concours sont des coups de dés. Il ne faut pas se décourager lorsque l'on ne gagne pas.* »
>
> **Nicolas Bernier**
> Professeur à la Faculté de musique

L'étudiante libre et compositrice instrumentale Maggie Ayotte reconnaît que sa participation à ce type de concours l'a poussé à bien faire les choses sur le plan de la présentation. *« À l'école, on fait des notes de programme, on apprend à faire notre biographie,* dit-elle. *Mais là, ce n'est pas juste un devoir. Il va vraiment y avoir un concert, ça devient plus sérieux. C'est ton image que tu essaies de rendre crédible.* »

Échanger avec des professionnels du milieu peut également être bénéfique pour la carrière des compositeurs. « *Il est parfois possible de recueillir les commentaires constructifs des jurys, ce qui peut favoriser le développement des prochaines compositions de l'étudiant* », ajoute M. Bernier.

Visibilité et avancement

Les concours offrent aussi aux étudiants des moyens de faire connaître leur travail. *« Cela donne de la visibilité et de la crédibilité à nos projets et à notre carrière »,* croit l'étudiant à la maîtrise en composition de musiques numériques Alexis Langevin-Tétrault.

Maggie ajoute que certains prix sont particulièrement utiles à l'avancement d'une carrière en composition. *« Souvent, ils vont t'offrir un ensemble pour jouer une de tes pièces,* explique-t-elle. *Ils ont le devoir de bien le faire, donc tu vas avoir un bon enregistrement après. Il te reste quelque chose de concret.* » Ces enregistrements peuvent par la suite être utilisés pour soumettre des œuvres dans des événements de plus grande envergure. *« Ça va toujours en escaladant »,* estime-t-elle.

D'autres types de récompense peuvent également permettre aux compositeurs de progresser dans le domaine. Grâce à un concours remporté l'an dernier, Alexis effectue présentement une résidence au Centre national de création musicale Césaré à Reims, en France. Cette expérience lui offre la possibilité de joindre un nouveau public, ce qu'il juge essentiel pour gagner sa vie comme compositeur. *« Il n'y a pas assez d'opportunités au Canada pour vivre de ça sans voyager,* croit-il. *Il faut que ce soit exporté, aller rencontrer des gens, aller toucher d'autres publics.* »

Toujours gagnant

Tous s'entendent pour dire que, même lorsqu'ils ne remportent pas les concours auxquels ils participent, les étudiants compositeurs n'en sortent jamais vraiment perdants. *« Les concours sont des coups de dés,* illustre M. Bernier. *Il ne faut pas se décourager lorsqu'on ne gagne pas. C'est également une importante leçon de vie et d'humilité pour la poursuite de son travail, malgré une impression de "défaite".* » Il juge d'ailleurs qu'il est essentiel de vivre de telles expériences au cours d'une carrière artistique.

CINÉ-CAUSERIE
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR À LA SUITE DE LA PROJECTION DE 19 H 15

LE MOIS DU DOCUMENTAIRE
NOV. DOC

COCINÉMA CAMPUS

UN JOURNALISTE AU FRONT
Documentaire politique de SANTIAGO BERTOLINO
15 NOV.
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 30

LET THERE BE LIGHT : LE FUTUR DE L'ÉNERGIE
Documentaire scientifique de MILA AUNG-THIWIN et VAN ROYKO
21 NOV.
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 30

VISAGES VILLAGES
Documentaire de JR et AGNÈS VARDA
22 NOV.
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 30

TARIFS
ÉTUDIANT 4$ // ADMISSION GÉNÉRALE 5$

INFO-FILMS
514 343-6524 // sac.umontreal.ca
Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage

saé activités culturelles
Université de Montréal
et du monde.

LE LIVRE NOIR À L'HONNEUR

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) propose cet automne un cercle de lecture en trois volets portant sur le livre noir québécois. La deuxième rencontre, qui aura lieu le 23 novembre prochain, se penchera sur le recueil de nouvelles *La mort est ma maison* de Florence Meney.

PAR ALEXANDRE P. LAPERRIÈRE

L'objectif du cercle de lecture est de présenter le livre d'une manière différente. *« On cherchait une façon de démocratiser la littérature,* explique l'étudiant à la maîtrise en création littéraire et animateur de la prochaine rencontre, Félix Durand. *On a parfois l'impression que ça s'adresse à des universitaires dans une tour d'ivoire. C'est vraiment quelque chose de convivial. On insiste sur le fait que n'importe qui à l'Université peut y participer. »*

C'est dans cette optique d'accessibilité des lettres que le livre noir a été choisi. *« L'idée était d'aller chercher un genre dont on ne parlait pas à l'université*, précise Félix. *C'est de la littérature, c'est du texte. Pourquoi ne pourrait-on pas s'y pencher ? »* Ce style littéraire regroupe les romans policiers aux personnages typés et les textes qui s'intéressent aux côtés sombres de la nature humaine. *« On n'a qu'à penser à Patrick Senécal »,* souligne l'étudiant.

L'œuvre à l'honneur pour la deuxième rencontre de l'automne met d'abord en scène des situations banales de la vie quotidienne. *« Tout d'un coup, un élément vient complètement faire basculer les nouvelles*, raconte l'animateur de la rencontre. *C'est presque de l'horreur par moments. »*

Félix est très enthousiaste à l'idée de s'impliquer dans cette démarche. Il dresse d'ailleurs un bilan positif de la première rencontre. *« Tout le monde avait des impressions assez différentes du livre, donc ça a vraiment permis à la discussion de partir un peu dans tous les sens »*, rapporte-t-il. L'inclusion du livre noir au cursus universitaire le ravirait indéniablement.

Photo : Courtoisie Félix Durand

L'étudiant à la maîtrise en création littéraire Félix Durand animera la prochaine rencontre du cercle de lecture du CRILCQ.

TROIS SORTIES GRATUITES

PAR ÉTIENNE ROBIDOUX

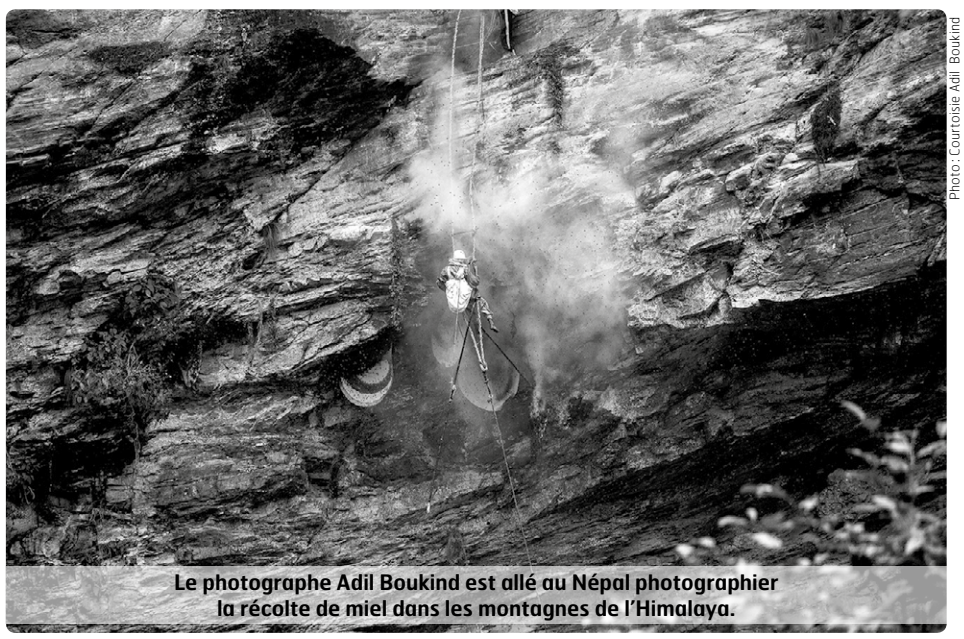

Photo : Courtoisie Adil Boukind

Le photographe Adil Boukind est allé au Népal photographier la récolte de miel dans les montagnes de l'Himalaya.

PHOTOGRAPHIER LES CHASSEURS DE MIEL

Adil Boukind* a voyagé deux mois au Népal en 2015 afin de créer un photo-documentaire sur les chasseurs de miel. Présentées le 18 novembre prochain à la Maison de la culture de Rosemont – La Petite-Patrie, ses photos témoignent de la récolte entièrement naturelle d'apiculteurs d'ethnie Gurung.

« Le but était de montrer une pratique ancestrale qu'on ne verra jamais ici et qui est peut-être amenée à disparaître dans un futur proche », explique le photographe.

Cette pratique ancestrale est risquée puisque les apiculteurs qu'il a photographiés récoltent le miel à même le flanc des rochers de la jungle himalayenne. *« Ils sont obligés de descendre du haut de la falaise et d'enfumer les abeilles pour les faire sortir,* raconte M. Boukind. *Dans leur pratique, ils ont peu de sécurité. S'ils tombent, la falaise fait près d'une centaine de mètres et il y a une énorme rivière en bas. Ils se font aussi incroyablement piquer. Je me suis moi-même fait piquer plusieurs fois pendant le reportage. »*

Parmi sa centaine de photographies, il varie les formats d'impression. Deux d'entre elles font par exemple deux mètres de long.

À la découverte des chasseurs de miel

18 novembre | 14 heures à 16 heures

Maison de la culture de Rosemont – La Petite-Patrie | 6707, avenue de Lorimier

Entrée libre

* Adil Boukind a collaboré à *Quartier Libre* de septembre 2013 à juin 2014.

L'EXPO 67 EN FILM

L'exposition-projection *Ciné-Expo67* plonge les spectateurs dans les archives audiovisuelles de l'Expo 67. Cette tournée de sept soirées offre l'occasion de revisiter la célèbre exposition à travers des diapositives ainsi que la projection d'un documentaire de 1968 et de deux films projetés à l'intérieur des pavillons en 1967.

Organisé par la Cinéclub Film Society, l'événement est animé par le conférencier et historien Bruno Paul Stenson, l'un des plus grands collectionneurs d'objets liés à l'Expo 67. Sa conférence portera sur la place du cinéma dans cette exposition universelle et sur les techniques novatrices employées à l'époque. *« Nous permettons aux participants de revivre un aspect de l'Expo 67 qui a été négligé par toutes les expositions qui ont eu lieu lors de ce cinquantième [anniversaire de l'événement] »*, souligne M. Stenson, en faisant référence à l'aspect multimédia.

Du matériel audiovisuel d'époque sera également exposé, en plus d'une soixantaine de diapositives comparant les pavillons vus de jour et de nuit, prises par un photographe professionnel en 1967.

Ciné-Expo67

21 novembre | 19 heures

Artgang | 6524, rue Saint-Hubert

23 novembre à 19 h 30

Centre culturel de Pierrefonds | 13850, boul. Gouin Ouest

Entrée libre

Horaire complet disponible au

www.cineclubfilmsociety.com/cine-expo67

RENCONTRE ENTRE DANSE ET MUSIQUE

Le projet *Attractions* est une collaboration des directeurs artistiques de Sacré Tympan et de PPS Danse, Pierre Labbé et de Pierre-Paul Savoie. Le 24 novembre prochain, le public est invité à assister à une répétition de ce spectacle en développement.

« C'est vraiment un laboratoire où tout est possible, explique M. Savoie. *Ça dépasse largement le stade "il y a des musiciens, il y a des danseurs". C'est l'univers commun qui nous intéresse. »* Dans cette prestation d'environ une heure, le rôle des deux musiciens et des deux danseurs est interchangeable. L'un de ces derniers a une formation en batterie et l'autre en saxophone, ce qui leur permet de combiner musique et danse.

Différents styles musicaux, dont l'expérimental, le mélodique, l'ambiant et l'électroacoustique, côtoient des danses de différents genres.

L'œuvre s'inscrit dans un processus de création encore en évolution. *« Ce sont des étapes de travail,* explique le directeur artistique de PPS Danse. *On les rend publiques parce que c'est vraiment plaisant d'avoir un échange avec le public. On a été très encouragé par la première démonstration que nous avons faite, alors on continue de développer à partir de ce qu'on a fait et de ce qu'on a entendu. »*

La première officielle est prévue en 2018.

Répétition publique d'*Attractions*

24 novembre | 19 h 30

Maison de la culture de Rosemont – La Petite-Patrie

6707, avenue de Lorimier

Entrée libre

Couleurs & SPIRITUEUX

5 à 9 créatif des cycles supérieurs

MERCREDI 29 NOVEMBRE

17H | PAVILLON D'AMÉNAGEMENT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

FAECUM.QC.CA

#jaimecs

FAÉCUM

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.